

Rentrée scolaire 2025-2026

Réception de 489 établissements éducatifs à travers le pays

P05

LE CARREFOUR
Le journal du citoyen 25ème année **D'ALGERIE**

N°7343 - MARDI 25 NOVEMBRE 2025 - 20 DA - EDITION NATIONALE

Revue «Diplomazia Economica Italiana»

**Le dernier numéro
consacre un dossier
à l'Algérie**

P04



Plus de 4,4 millions d'enfants,
âgés de 2 à 59 mois sont concernés

Grande campagne de vaccination contre la poliomyélite

Lire en page 03

P07

ORAN

Olympiades nationales des métiers
**La wilaya d'Oran décroche
la 3ème place avec 09 médailles**

Marché de la Bastille
Noyé dans les ordures et l'abandon

Hai Nedjma Sidi Chahmi
Opération d'éradication du marché illégal



Pour vos annonces publicitaires, naissances, anniversaires, félicitations, etc...

Contactez le Carrefour d'Algérie au: Oran - Fax: 041 30 73 41

Tél: 05 52 12 22 21 - 07 71 31 19 93 - Alger - Tél: 0541 66 53 51 - email: lecarrefourdoran@yahoo.fr

Ministère des Affaires étrangères

Plateforme de prise de rendez-vous pour les usagers du service de l'état civil

Le secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de la Communauté nationale à l'étranger, M. Sofiane Chaib, a annoncé, dimanche, le lancement effectif, à partir de lundi, de la plateforme numérique dédiée à la prise de rendez-vous pour les usagers du service de l'état civil et de la légalisation au niveau du siège du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, a indiqué un communiqué du ministère. "J'ai le plaisir d'annoncer le lancement effectif, à partir de lundi 24 novembre 2025, de la plateforme numérique dédiée à la prise de rendez-vous pour les usagers du service de l'état civil

et de la légalisation au niveau du siège du ministère des Affaires étrangères", a déclaré M. Chaib. Ce nouveau service disponible sur le site officiel du ministère vise à "améliorer les conditions d'accueil de nos concitoyens et la qualité des prestations qui leur sont fournies au niveau du service de l'état civil au siège du ministère, qui assure ses services 6j/7, y compris le samedi", ajoute le communiqué. Cette plateforme numérique "permettra de prendre rendez-vous pour bénéficier des différents services proposés, tels que la délivrance ou la rectification des documents d'état civil, ainsi que la légalisation des documents destinés à être utilisés à l'étranger", précise le communiqué.

Conseil de la Nation

Nasri préside une réunion du Bureau élargi aux présidents des groupes parlementaires et au questeur



Le président du Conseil de la nation, Azouz Nasri, a présidé, dimanche, une réunion du Bureau élargi aux présidents des groupes parlementaires et au questeur, consacrée à l'examen du programme de travail du Conseil pour la période du 1er au 4 décembre prochain ainsi qu'à la présentation du projet de budget pour l'année 2026. Au début de la réunion, le Bureau élargi du Conseil de

la nation a exprimé "sa préoccupation quant à la simultanéité des incendies qui se sont déclarés dans plusieurs communes de la wilaya de Tipasa et d'autres wilayas, et dont les enquêtes ont confirmé les causes réelles et les motivations principales". A ce titre, il exprime sa "pleine solidarité" avec les familles touchées et dont les biens ont été endommagés par ces incendies.

Ministère de la Solidarité - DGSN

Convention dans le domaine des œuvres sociales

Une convention a été signée, dimanche à Alger, entre le ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme et la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN), visant à renforcer les connaissances et les capacités professionnelles des personnels de la Sûreté nationale dans le domaine des œuvres sociales. S'exprimant à cette occasion, la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Con-

dition de la femme, Mme Soraya Mouloudji, a précisé que cette convention "représente une étape stratégique importante dans le processus de renforcement de la coopération et du partenariat entre les secteurs gouvernementaux et les instances nationales", conformément aux "orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui fait de l'investissement dans l'élément humain une priorité de la plus haute importance".

Représentant le président de la République

Attaf à Luanda pour participer au 7ème Sommet UA-UE



Représentant le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, est arrivé, dimanche, à Luanda (Angola) pour participer aux travaux du 7ème Sommet de coopération et de partenariat entre l'Union africaine (UA) et l'Union européenne (UE), prévus les 24 et 25 novembre, a indiqué un com-

muniqué du ministère. Placé sous le thème "Promouvoir la paix et la prospérité grâce à un multilatéralisme effectif", le Sommet UA-UE vise à "examiner les questions prioritaires pour les deux parties, notamment celles liées à la paix, à la sécurité, au développement, à la migration et à la gouvernance" et à "évaluer le partenariat en place entre l'Afrique et l'Europe dans différents domaines", précise le communiqué.

Energie

Adjal appelle à redoubler d'efforts pour améliorer les performances du secteur



Le ministre de l'Energie et des Energies renouvelables, Mourad Adjal, a souligné, dimanche à Alger, la nécessité de redoubler d'efforts pour améliorer les performances du secteur et répondre ainsi aux attentes des citoyens, a indiqué un communiqué du ministère. Le ministre a fait cette déclaration lors d'une importante réunion d'évaluation avec les principaux responsables du ministère, dans le cadre du suivi du niveau de performance des services du secteur et de la mise en œuvre de la feuille de route visant

à améliorer la qualité du service public et à garantir sa continuité à travers les instances relevant du ministère, précise la même source. A cette occasion, M. Adjal a insisté sur "l'importance de la mise en œuvre d'une feuille de route efficace donnant la priorité à l'amélioration de la qualité du service public", appelant à redoubler d'efforts pour améliorer les performances du secteur et répondre ainsi aux attentes des citoyens conformément aux objectifs des programmes de développement mis en place par l'Etat.

LE CARREFOUR
LE JOURNAL DU CITOYEN **D'ALGERIE**

EDITE PAR LA SARL EDIMARCOM-DIST
Au Capital de 100.000 DA

Direction - Rédaction - Administration
16, Bd Docteur Benzerdjeb - ORAN
Tél: 041 30 73 39 / Fax: 041 30 73 41
Président Directeur Général
Lazreug Mohamed

Directeur de la Publication
Abdellah BOUHALI

Directeur Technique
Benyoucef Mohamed

Conception PAO
Le Carrefour d'Algérie
Bureau de Mostaganem
Tél: 045 41 73 80
Impression Ouest
Société d'Impression de l'Ouest
Zone Industrielle - d'Es-Sénia

Diffusion Ouest: Le Carrefour d'Algérie

«Pour votre Publicité, s'adresser à:
L'Entreprise Nationale de Communication,
d'Edition et de Publicité» Agence ANEP
01, Avenue Pasteur Alger.

Tél: 020 05 20 91 / 020 0510 42
Fax: 020 05 11 48 - 020 05 13 45
02 05 13 77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz

ANEP ORAN

agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siteweb: www.lecarrefourdalgerie.dz
E-mail: lecarrefouroran@yahoo.fr

Tous les manuscrits et les photos remis
au journal ne peuvent faire l'objet
d'aucune réclamation.

Plus de 4,4 millions d'enfants, âgés de 2 à 59 mois sont concernés Grande campagne de vaccination contre la poliomyélite

La campagne nationale de vaccination contre la poliomyélite sera lancée, à partir de dimanche prochain, dans le but de renforcer la prévention sanitaire et d'augmenter l'immunité collective des enfants, a indiqué lundi un communiqué du ministère de la Santé. Placée sous le thème: "Ensemble, unis contre la poliomyélite", cette campagne vise à vacciner plus de 4,4 millions d'enfants, âgés de 2 à 59 mois, qui constituent la catégorie la plus exposée au risque, au niveau de 274 établissements publics de santé de proximité", note la même source. La campagne sera déployée en trois phases: "du 30 novembre au 6 décembre 2025, du 21 au 27 décembre

2025 et, enfin, du 25 au 31 janvier 2026, avec le vaccin injectable VPI", relève le ministère, précisant que "tous les enfants relevant de la tranche d'âge ciblée sont concernés par l'ensemble des phases, sans exception, y compris ceux ayant déjà reçu les vaccins du calendrier vaccinal de routine". Le ministère a fait savoir que l'organisation de cette campagne intervient "suite à l'enregistrement de quelques cas du poliovirus variant de type 2 (VDPV2) dans certaines wilayas", ajoutant que "cela ne remet nullement en cause le certificat attestant que l'Algérie est exempte du poliovirus sauvage depuis 2016". Il a également décidé "d'adopter le

vaccin oral type 2, compte tenu de son efficacité et de sa sécurité face aux variants du poliovirus, en complément du vaccin VPI", réitérant que le vaccin est "sûr et efficace" et que chaque dose est "essentielle" pour "protéger la santé des enfants, interrompre la chaîne de transmission du virus et renforcer la sécurité sanitaire nationale". Le ministère de la Santé a, enfin, invité l'ensemble des parents à "participer massivement à cette campagne nationale, en se rendant à l'établissement de santé le plus proche ou à se rapprocher des équipes mobiles de vaccination durant les jours de la campagne, afin de préserver la santé de leurs enfants".

Bank ABC Algérie au Salon Tasshiil Plusieurs nouveautés dans les produits de la finance islamique

Lors d'une conférence de presse, organisée dimanche par Bank ABC Algérie, plusieurs nouveautés de ses produits ont été annoncées à l'occasion de sa participation à la 2ème édition du Salon Tasshiil, qui se tient au Palais des expositions des Pins maritimes d'Alger du 23 au 25 novembre courant. Tasshiil, dit « le salon du crédit », est dédié, faut-il le rappeler, aux crédits bancaires, au leasing et à l'investissement en vue de faciliter l'accès aux financements. A travers cette démarche, et dans une stratégie basée sur l'innovation, Bank ABC Algérie tente ainsi plus de rapprochement de ses clients, prospects et opérateurs économiques. En trois points, la banque a dévoilé des nouveautés, toutes relevant exclusivement à la finance islamique, à côté d'autres offres dans la finance conventionnelle déjà en cours.

Il s'agit d'abord du lancement d'un crédit à la consommation dit « Ijara » et destiné aussi bien aux particuliers qu'aux entreprises. Ce sont des crédits conformes aux principes de la finance islamique et conçus pour l'acquisition de divers biens de production algérienne (électroménagers, véhicules, et autres biens de consommation), mais également des crédits immobiliers et à l'aménagement de biens immobiliers. Selon Mme Zhira Makhloufi, cheffe de Division Banque de détail, « le crédit d'aménagement de biens immobiliers peut s'étaler jusqu'à dix ans avec des tarifs très avantageux (...) Le financement peut atteindre les 4 millions de dinars », a-t-elle souligné. La deuxième annonce a été celle de l'organisation d'une tombola « pour récompenser les clients fidèles de la banque », explique-t-elle, et dont les résultats du tirage sont prévus pour le 31 décembre 2025, « supervisés par un huissier de justice ». Selon Mme Makhloufi, « la participation est ouverte au grand public, y compris pour les nouveaux clients, de la fenêtre islamique Alburaq titulaire d'un compte épargne d'investissement-moudaraba ouvert avant le

29/12/2025 (...) Pour y participer, il suffit de se présenter à l'agence la plus proche pour devenir un épargnant de notre banque en déposant au minimum 300 000 dinars ». Enfin, Bank ABC Algérie a annoncé diverses « des nouveautés relatives à ses produits et services » aussi bien dans la finance islamique que dans la conventionnelle et s'adressant aux particuliers comme aux entreprises », lit-on dans un communiqué de presse. Des nouveautés que les visiteurs du salon Tasshiil pourront découvrir sur place. La conférence de presse, tenue sous le thème « La finance islamique au service de l'économie nationale », a été animée par le professeur Mohamed Boudjelal, professeur d'économie expert en finance islamique, enseignant à l'université de M'sila, membre du HCI (Haut conseil islamique), membre fondateur du Fonds national de la Zakat, auteur de plusieurs travaux académiques, souvent invité à enseigner la finance islamique dans des universités françaises (Bordeaux et Strasbourg). Le professeur Boudjelal a plaidé pour la généralisation de

la finance islamique dans tous les établissements financiers en Algérie et non pas se limiter à l'ouverture de simples guichets dédiés. Il a notamment expliqué les fondements de la finance islamique, basée sur l'éthique, son rôle dans le développement de l'économie du pays, tout en la confrontant à la finance conventionnelle pour rappeler enfin la faillite des grandes institutions financières mondiales lors de la crise des subprimes de 2008. Ceci, a-t-il dit, « a mis en évidence la solidité de la finance islamique dont aucune banque n'a été impactée par la crise financière », et ce, en raison de « l'interdiction de trois pratiques responsables des dérives de la finance conventionnelle, à savoir la pratique de l'intérêt sur les prêts, la spéculation à découvert et la titrisation de créances, largement répandue aux Etats Unis depuis les années 1970 ». Dans le paysage bancaire algérien, il faut rappeler que Bank ABC Algérie a été la première filiale du groupe ABC (Arab Banking Corporation, fondé en 1980 à Bahreïn) à avoir implémenté la fenêtre islamique en Algérie, dite « Alburaq ».

Point de Vue

Par A. Benabdellah
Jalildz62@gmail.com

Le Liban toujours agressé

Une injustice commise quelque part est une menace pour la justice dans le monde entier.
Martin Luther King Jr.

Un Liban toujours agressé à la pile et à la face une entité sioniste, hors la loi, toujours et impunément, agresseuse. Où est donc le secret de cette force imbattable ? Et bien cette entité sioniste est forte et intraitable grâce au soutien indéfectible qui lui est apporté par l'Amérique et les puissances occidentales. Tout ça se fait au nom du droit humain et de la légalité internationale. Ce droit international qui a été machiavéliquement manipulé à volonté, afin de justifier la destruction de l'Irak, un Etat souverain libre et indépendant membre de l'ONU. Qui va protéger le Liban de ces agressions continuelles...? Aucune puissance n'est capable d'intervenir en vue d'empêcher l'entité sioniste de faire ce qu'elle veut, comme elle le veut et quand elle le veut. L'inimitable tragédie de Ghaza qui continue toujours de subir les affres d'une guerre injuste et insensée, nous a appris que rien ne tenir debout face à une entité sioniste criminelle, profitant des plus injustes soutiens du monde occidental. Pour cette logique purement occidentale, l'entité sioniste serait en train de défendre légitimement son existence. Elle serait donc en plein droit légitime de se défendre ?! Par contre ce droit est dénié pour les autres quand ils se trouvent légitimement, en plein situation de se défendre ...quand l'autre décide de se défendre et bien cela, ça s'appelle terrorisme et ce n'est pas un droit légitime de se défendre. Et pour échapper au qualificatif de terroriste, vous allez donc vous laisser faire. C'est-à-dire vous laissez gifler. Nous sommes arrivés à cette grave situation où l'occidental décide pour nous, ce qui est juste et ce qui est faux.. Nous ! Nous devenons comme un agrégat de zombis sans conscience, accepter tout ce qui vient de là-bas ...en ce qui nous concerne, il était clair depuis les atrocités du 07 octobre et les deux années de lutte opiniâtre des forces du Hamas, que nous sommes des peuples lâches et couards. Quant à l'ennemi, il ne fait qu'investir dans cette grande peur généralisée chez les peuples arabes et musulmans.. Cette lâcheté doublée de trahison et d'intelligence avec l'ennemi ...le Liban fait malheureusement partie intégrante du vaste territoire du « Grand Israël » tant rêvé par les sionistes, selon des prophéties rapportées dans la Bible. Ce rêve dont le criminel Netanyahu s'était personnellement chargé de réaliser sur le tas.. Alors, faites gaffe !!

Gendarmerie nationale de la wilaya d'El Oued

08 individus arrêtés et près de 266.000 comprimés psychotropes saisis

Huit narcotrafiquants ont été arrêtés et près de 266 000 comprimés psychotropes ont été saisis, lundi, lors d'une opération menée par le personnel du Groupement territorial de la Gendarmerie nationale de la wilaya d'El Oued, indique ce le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué. « Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, le personnel du Groupement territorial de la Gendarmerie nationale de la wilaya d'El Oued, en 4e Région militaire, a arrêté, aujourd'hui 24 novembre 2025, huit narcotrafiquants et saisi 26 véhicules touristiques, 265 900 comprimés psychotropes, de type Prégabaline 300 mg, et une somme d'argent estimée à 630 millions de centimes ». « Cette opération confirme, encore une fois, le degré de vigilance de l'Armée nationale populaire (ANP) à travers ses différentes composantes pour appréhender les narcotrafiquants, déjouer ce genre d'opérations et lutter contre la prolifération du fléau de la drogue ».



Pôle & Mic

Par B.Nadir

Alerte à la drogue du viol!

L'apparition du GHB, plus connu sous le nom de «drogue du viol», suscite aujourd'hui une vive inquiétude en Algérie, où les autorités constatent des signaux alarmants. Dans une correspondance urgente datée du 19 novembre, le wali de Ghardaïa a appelé l'ensemble des secteurs religieux, éducatifs et sociaux à renforcer immédiatement la vigilance face à l'introduction de cette substance psychotrope extrêmement dangereuse. Liquide incolore et inodore, facilement mélangeable à toute boisson, le GHB agit comme un puissant dépresseur du système nerveux, provoquant excitation sexuelle, désinhibition, perte de conscience, paralysie et incapacité de résistance. Cette discrétion rend la substance redoutable et particulièrement utilisée dans le cadre d'agressions sexuelles. Le wali insiste sur la nécessité de lancer des campagnes de prévention à grande échelle, notamment dans les mosquées et les institutions sociales, afin de sensibiliser la population et de limiter la propagation d'un produit dont la prise peut être orale ou injectable. Cette démarche intersectorielle vise à anticiper un phénomène qui, ailleurs dans le monde, s'est développé très rapidement. D'ailleurs, l'Algérie n'est pas totalement étrangère aux alertes liées au GHB. Selon Le Parisien, un fait divers survenu en 2009 impliquait un homme d'origine algérienne arrêté en France pour avoir utilisé de fausses ordonnances afin d'obtenir de grandes quantités d'un médicament apparenté au GHB, destinées à être revendues en Algérie. Interpellé, l'homme avoue acheter ces boîtes en grande quantité pour les revendre dix fois plus cher en Algérie, son pays d'origine. L'affaire avait mis en lumière la nécessité d'un contrôle strict et avait alimenté le débat autour de l'encadrement de ces substances. En Europe, le GHB est un problème ancien et persistant. Classé stupéfiant en France depuis 1999, il est régulièrement impliqué dans des violences sexuelles. En Belgique, le mouvement « Balance ton bar » a émergé en 2021 après des centaines de témoignages évoquant des verres drogués dans des bars bruxellois. Des cas similaires sont signalés au Royaume-Uni et en France, où les bars et boîtes de nuit ont commencé à distribuer des couvercles de protection pour verres. Agissant en 10 à 20 minutes, provoquant une perte de conscience en 15 à 30 minutes, le GHB laisse très peu de temps à la victime pour réagir. Ses effets peuvent durer jusqu'à six heures, rendant l'agression difficile à reconstituer. Face à une menace aussi rapide et insidieuse, la prévention demeure le premier rempart : informer, surveiller ses consommations, rester en groupe et alerter immédiatement les secours en cas de doute.

Climat des affaires en Algérie

Le satisfecit du FMI

Par Nadira FOUDAD

La délégation du FMI qui s'est rendue à Alger avant-hier dimanche, a salué les avancées réalisées par l'Algérie, notamment en matière de transparence, de digitalisation et d'amélioration du climat des affaires. La délégation du FMI est conduite par Charalambos Tsangarides, dans le cadre des consultations annuelles menées par le FMI avec l'Algérie, indique un communiqué du ministère. Dans le cadre de l'amélioration du climat des affaires, la ministre du commerce a souligné le rôle du Centre national du registre de commerce (CNRC) dans la numérisation et la facilitation de la délivrance des registres de commerce au profit des entreprises et des investisseurs, ainsi que la simplification des documents, permettant ainsi d'accélérer les procédures administratives et de booster l'investissement national et étranger. Le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, a reçu à Alger, une délégation du Fonds monétaire international.

Le ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures et des Mines, Mohamed Arkab, a reçu, notamment jeudi dernier, une délégation du Fonds monétaire international (FMI), conduite par le chef de mission du Fonds en Algérie, Charalambos Tsangarides, dans le cadre des consultations annuelles engagées par le FMI avec l'Algérie au titre de l'article IV, indique un communiqué du ministère. Lors de cette réunion, tenue au siège du ministère en présence de ses cadres et d'un représentant de la Banque d'Algérie, M. Arkab a présenté un exposé sur le programme de développement des secteurs des hydrocarbures et des mines, ainsi que sur les évolutions du cadre réglementaire relatif aux activités énergétiques et minières, dans le contexte des réformes économiques initiées dans le plan d'action du gouvernement, issu du programme économique du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, précise la même source. Le ministre d'Etat a mis en avant le rôle du secteur dans la diversification de l'économie nationale, le renforcement

de la croissance, la satisfaction des besoins du marché national en produits pétroliers et gaziers, tout en garantissant la sécurité énergétique du pays et en contribuant à la stabilité des marchés mondiaux de l'énergie. Le ministre d'Etat a également présenté les principaux projets en cours et prévus dans les secteurs des hydrocarbures et des mines, à l'instar du projet de zinc-plomb d'Amizour, le projet de fer de Gara Djebilet et le projet intégré de phosphate, visant à renforcer la position de l'Algérie en tant que producteur et exportateur régional d'engrais phosphatés et azotés. La capacité de l'Algérie pour lui à devenir un fournisseur fiable d'énergie à faible teneur en carbone est prévisible notamment à travers les projets d'hydrogène vert. Le chef de mission du FMI a salué l'exposé présenté par le ministre d'Etat, réaffirmant l'intérêt du Fonds pour le suivi des efforts de réforme menés par l'Algérie, et sa disposition à accompagner les programmes visant à renforcer la stabilité économique et soutenir les réformes structurelles, conclut la même source.

Revue «Diplomazia Economica Italiana»

Le dernier numéro consacre un dossier à l'Algérie

La revue "Diplomazia Economica Italiana" du ministère italien des Affaires étrangères et de la Coopération internationale a consacré, dans son dernier numéro, un grand dossier à l'économie algérienne, mettant en lumière la dynamique de diversification économique engagée dans le pays et l'intérêt croissant des entreprises italiennes pour le marché national. Dans ce dossier, intitulé "Algérie, des perspectives et des opportunités au-delà du secteur des hydrocarbures", la revue a souligné l'importance des relations "enracinées" entre les deux pays, notamment grâce à la profondeur de leurs liens historiques et culturels et à leur proximité géographique, relevant que la nouvelle orientation repose sur l'extension des domaines de coopération à de nouveaux secteurs, reflétant les transformations que connaît l'économie algérienne. La publication s'est

attardée sur les progrès "notables" réalisés par l'Algérie en matière de développement économique et humain grâce aux politiques sociales et à l'investissement dans les infrastructures. Passant en revue les opportunités d'affaires, le document a mis en avant l'attractivité du marché algérien pour les entreprises italiennes, y compris les petites et moyennes entreprises (PME), notamment dans les secteurs de l'agriculture, des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique, des industries agroalimentaires et de transformation, de l'industrie pharmaceutique, de la mécanique et de l'industrie automobile. Parmi les autres facteurs d'attractivité dont jouit l'Algérie, la publication a cité le faible coût de l'énergie et des matières premières, le capital humain spécialisé grâce au nombre important d'universités et de centres de formation dont dispose le pays, et sa proximité des

marchés de l'Afrique subsaharienne. Rappelant que l'Algérie figure parmi les pays prioritaires dans le cadre du Plan Mattei, destiné à renforcer les partenariats italiens avec l'Afrique, la revue a mis en avant les opportunités offertes par le secteur agricole en Algérie, notamment grâce aux incitations à l'investissement dans les wilayas du Sud pour atteindre l'autosuffisance en produits de large consommation et augmenter les exportations hors hydrocarbures. La publication a également mis en lumière les importantes potentialités dans les domaines du bâtiment, de l'industrie automobile, de la sidérurgie et des énergies renouvelables, rappelant que l'Algérie dispose de l'un des plus grands potentiels solaires au monde et qu'elle s'est fixée pour objectif d'atteindre 15.000 mégawatts issus de sources renouvelables d'ici à 2035. Dans un entretien accordé à la revue du MAE italien, l'ambassadeur d'Italie en Algérie, Alberto Cuttillo, a salué la dynamique qui caractérise la coopération bilatérale, notamment dans les secteurs de l'énergie et des énergies renouvelables, évoquant les projets futurs portant sur l'interconnexion numérique via un nouveau câble sous-marin, l'industrie automobile, les industries pharmaceutiques, la défense, les transports, l'innovation technologique et l'industrie agroalimentaire. M. Cuttillo a, en outre, relevé que le secteur automobile constitue l'un des domaines les plus attractifs pour l'investissement en Algérie, citant à titre d'exemple l'usine Fiat d'Oran. Il a également évoqué les perspectives prometteuses dans les filières de la sidérurgie, du marbre et des pierres ornementales, rappelant, à cet égard, l'accord signé, en juillet dernier, entre l'Agence italienne pour le commerce extérieur (ICE) et Sonarem-Ettakwine (formation), filiale du groupe Sonarem, visant à créer un centre algéro-italien de formation pour les professionnels du secteur du marbre.

Opérations liées aux actifs virtuels

La Banque d'Algérie définit les lignes directrices d'identification et d'interdiction

La Banque d'Algérie (BA) vient de rendre publiques sur son site web les lignes directrices élaborées par sa commission bancaire, portant sur l'identification, le blocage et l'interdiction des opérations liées aux actifs virtuels, dans le but d'assurer une application stricte des interdictions prévues par la réglementation nationale face aux risques de blanchiment d'argent, de financement du terrorisme et d'autres usages illicites liés à ces actifs numériques. Ces lignes directrices, n° 06/2025, visent à répondre aux défis posés par l'utilisation croissante de ces actifs, susceptibles d'être échangés ou transférés de manière digitale, notamment via des plateformes étrangères, malgré l'interdiction de leur usage en Algérie. Les actifs virtuels --distincts des monnaies traditionnelles du fait de l'absence de garantie étatique et exclus de tout adossement à l'or ou aux devises souveraines, tout en étant également dissociés des valeurs numériques rattachées aux

devises fiduciaires, titres financiers ou autres instruments financiers-- permettent des transactions rapides et sans intermédiaire, ce qui les rend attractifs pour certains utilisateurs, mais également pour des acteurs malveillants. La commission bancaire souligne que ces lignes directrices sont destinées à orienter les institutions financières dans la mise en œuvre de procédures et dispositifs permettant le respect effectif de l'interdiction de l'utilisation de ces actifs au sein de leurs systèmes. A ce titre, les banques et Algérie Poste devront renforcer leurs dispositifs de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, notamment par l'adoption d'une approche basée sur les risques, la mise en œuvre de mesures de vigilance renforcées, la surveillance continue des transactions, l'organisation de formations dédiées ainsi que l'amélioration des mécanismes internes de déclaration des opérations suspectes. Les institutions financières sont également appelées à ap-

pliquer des mesures de diligence accrue envers leurs clients et leurs opérations, à développer une veille active ciblant notamment les plateformes numériques, les réseaux sociaux et les sources ouvertes, et à mettre en place des systèmes de contrôle interne afin de prévenir et détecter les activités suspectes liées aux actifs virtuels. En cas de suspicion, les banques et Algérie Poste devront informer immédiatement la Cellule de traitement du renseignement financier (CTRF), précisent les lignes directrices. "Toute opération suspecte impliquant des actifs virtuels, ou toute transaction en lien avec ces actifs, doit faire l'objet d'une déclaration immédiate auprès de la CTRF", stipule le document, rappelant que cette déclaration relève du secret professionnel et doit inclure l'ensemble des informations nécessaires à l'évaluation du niveau de risque, et ce "sans délai dès la détection de comportements ou opérations présentant des signaux inhabituels ou suspects".

Rentrée scolaire 2025-2026

Réception de 489 établissements éducatifs à travers le pays

Le ministère de l'Education nationale a réceptionné 489 établissements éducatifs au titre de la rentrée scolaire 2025-2026, tandis que 502 autres établissements devraient être réceptionnés lors de la prochaine année scolaire, a indiqué un bilan du ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme, de la Ville et de l'Aménagement du territoire. Le bilan a été présenté, dimanche, lors d'une réunion coprésidée par le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme, de la Ville et de l'Aménagement du territoire, Mohamed Tarek Belaribi, et le ministre de l'Education nationale, Mohammed Seghir Sadaoui, consacrée à l'évaluation de la rentrée scolaire 2025-2026 et à la préparation de la rentrée scolaire 2026-2027 en matière d'équipements éducatifs. Ont pris part à la réunion, les directeurs du logement et des équipements publics des différentes wilayas, en présentiel et par visioconférence, ainsi que des membres des deux chambres du Parlement. Le bilan de la dernière rentrée scolaire fait état de la réception de 262 écoles primaires sur 324 prévues, de 154 collèges sur 228 et de 73 lycées sur 101, soit environ 75% des objectifs atteints. Les 164 établissements restants devraient être réceptionnés avant la fin de l'année 2025, selon la même source. Le ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme, de la Ville et de l'Aménagement du territoire prend en char-

ge la réalisation d'une grande partie de ce programme, notamment les structures éducatives situées dans les projets de logements intégrés, aux côtés d'autres acteurs tels que les collectivités locales. Pour la rentrée scolaire 2026-2027, il est prévu la réception de 502 établissements éducatifs, dont 287 écoles primaires, 170 collèges et 45 lycées, à travers les différentes wilayas du pays. Au cours de la réunion, M. Belaribi a indiqué que le nombre d'équipements éducatifs inscrits au titre de 2025 et 2026 représente plus de 80% du total enregistré durant la période 2020-2024, ce qui "reflète l'intérêt majeur accordé par les hautes autorités du pays au soutien aux infrastructures éducatives. Relevant une "accélération notable" du rythme de réalisation, il a précisé que 620 équipements éducatifs ont été livrés entre 2020 et 2024, tandis que l'année 2025 à elle seule a enregistré la livraison de 322 équipements, soit près de 50% de ce qui a été distribué au cours des cinq (5) dernières années. S'agissant de l'enveloppe financière allouée à la réalisation des établissements éducatifs, le texte de la loi de finances 2026, récemment adopté par l'Assemblée populaire nationale (APN), prévoit une autorisation d'engagement de 150 milliards DA, contre 67 milliards DA dans la loi de finances 2025, a souligné le ministre. Dans le même ordre d'idées, M.

Belaribi a annoncé une série de décisions visant à accélérer le rythme de réalisation des établissements éducatifs, notamment le lancement des travaux simultanément au lancement des projets de logements, et non après leur achèvement, en prenant toutes les mesures nécessaires pour livrer les établissements éducatifs la même année de leur inscription budgétaire. Il a également annoncé la création de commissions de wilaya rassemblant les directeurs de l'habitat, de l'urbanisme, de la ville et de l'aménagement du territoire, ainsi que les directeurs de l'éducation nationale et des équipements publics. Ces commissions tiendront des réunions mensuelles au terme desquelles un état d'avancement des projets sera transmis aux deux ministères, afin de lever les obstacles sur le terrain et d'assurer un suivi rigoureux de la réalisation des structures éducatives dans les nouveaux quartiers résidentiels, pour une livraison dans les délais impartis et selon la qualité requise. Pour sa part, le ministre de l'Education nationale a indiqué que les résultats de la rentrée scolaire 2025-2026 ont été "meilleurs que la saison précédente" en termes de nombre d'établissements éducatifs réceptionnés, grâce à "l'étroite coordination" entre les deux ministères, estimant toutefois que le rythme de réalisation "nécessite davantage d'efforts".

Fraude alimentaire avec falsification de la date de péremption

Un atelier clandestin démantelé à Alger

Les éléments de la brigade territoriale de la Gendarmerie nationale d'Ouled Mendil, section de Douera (Alger), ont mis fin aux agissements d'une bande criminelle impliquée dans la fraude alimentaire avec falsification de la date de péremption des produits alimentaires, a indiqué, dimanche, un communiqué des mêmes services. "Dans le cadre de la lutte contre la criminalité, sous toutes ses formes et de la préservation de la santé publique, la brigade territoriale de la GN d'Ouled Mendil, section de Douera, a mis fin à l'activité d'une bande criminelle impliquée dans la fraude alimentaire et qui modifiait la date de péremption des produits alimentaire destinées à la consommation hu-

maine", précise le communiqué. Agissant sur la base d'informations parvenues à la section de Douera, concernant "un entrepôt de stockage de lait en poudre subventionné, périmé et utilisé dans la confection des fromages", les services de la direction du commerce et le bureau d'hygiène de la commune, "en coordination avec le procureur de la République, ont constaté après déplacement sur les lieux que l'atelier ne disposait d'aucun document administratif l'autorisant à exercer cette activité commerciale", selon le communiqué. L'opération s'est soldée par "la saisie de 400 sachets de lait en poudre impropre à la consommation et de fromages périmés, 660 kg de matiè-

re première périmée, 3.792 kg de fromage prêt à la consommation, 25 cartons contenant des couvercles en plastique pour emballage, 175 sachets de poudre de sodium, d'étiquettes falsifiées d'un produit d'une société privée". "Un dossier judiciaire a été établi à l'encontre des mis en cause qui seront présentés devant les juridictions compétentes, pour délit de spéculation illicite sur un produit de base, délit de stockage de matières premières sans autorisation, exploitation d'une chambre froide non déclarée, délit de falsification d'un produit, délit d'utilisation de produits alimentaires périmés, et délit d'exercice d'une activité commerciale sans registre de commerce", conclut le communiqué.

Utilisation des appareils de chauffage

Le ministère de l'Intérieur renouvelle son appel au respect des consignes de sécurité

Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports a renouvelé, samedi dans un communiqué, son appel à l'ensemble des citoyens à faire preuve d'une vigilance maximale et au strict respect des consignes de sécurité lors de l'utilisation des appareils de chauffage, notamment avec le début de la chute des températures. Le ministère a appelé les citoyens "à faire preuve du plus haut degré de vigilance et

de prudence et à respecter scrupuleusement les consignes de sécurité lors de l'utilisation des appareils de chauffage, afin de préserver leur sécurité et celle de leurs proches". Dans ce cadre, il a été rappelé qu'il est impératif de "faire contrôler les appareils de chauffage et les chauffe-bains par un technicien qualifié et agréé, et de se méfier des appareils contrefaits non conformes aux normes de sécurité, tout en évitant l'usa-

ge d'appareils de chauffage dépourvus de conduits d'évacuation des gaz brûlés". Le communiqué souligne, en outre, "l'importance de veiller à une bonne aération quotidienne des habitations, pendant au moins 10 minutes, d'installer un détecteur d'alerte de fuites de gaz et de monoxyde de carbone (CO), et d'éviter d'installer des chauffe-bains dans les salles de bain ou dans tout espace exigu ne disposant pas d'aération".

Monoxyde de carbone

Huit personnes intoxiquées à Sétif

Un incident d'intoxication au monoxyde de carbone a été enregistré, dans la nuit de dimanche à lundi, dans la wilaya de Sétif, faisant huit victimes d'une même famille, a indiqué un communiqué de la Protection civile. Les personnes touchées, âgées de 11 à 63 ans, ont souffert de difficultés respiratoires après avoir inhalé le gaz toxique. Selon les premiers éléments, l'intoxication serait due à des émanations de monoxyde de carbone provenant d'un appareil de chauffage utilisé à l'intérieur du domicile. Alertées à 00h55, les équipes de la Protection civile sont rapidement intervenues au quartier Mekkaoui, dans la commune d'El Eulma. Les secouristes ont procédé à la prise en charge immédiate des victimes, leur prodiguant les premiers soins avant de les transporter vers l'hôpital local pour une prise en charge médicale complète. La Protection civile rappelle l'importance d'aérer régulièrement les habitations et de contrôler les appareils de chauffage afin de prévenir ce type d'accidents, particulièrement fréquent en période hivernale.

Trafic de stupéfiants

La Gendarmerie nationale porte un coup dur aux réseaux à Relizane

Les éléments du groupement territorial de la Gendarmerie nationale de Relizane ont mené, ces derniers jours, une série d'opérations ciblées ayant porté un coup significatif à plusieurs réseaux spécialisés dans le trafic et la promotion de substances illicites. Ces interventions s'inscrivent dans le cadre de la stratégie sécuritaire visant à lutter contre la criminalité organisée et à renforcer la tranquillité publique à travers l'ensemble de la wilaya. Selon les informations communiquées, ces opérations menées après des investigations approfondies et l'exploitation minutieuse de renseignements fiables ont permis la saisie de plus de 700 grammes de cannabis traité, ainsi que 130 comprimés de psychotropes de différentes catégories. Les gendarmes ont également intercepté plus de 30 grammes de cocaïne, en plus de 2 130 bouteilles de boissons alcoolisées de diverses marques. Dans le même contexte, 26 personnes impliquées dans des affaires liées au trafic de stupéfiants, de psychotropes et de cocaïne ont été interpellées. Les suspects ont été placés en garde à vue en attendant la finalisation des procédures judiciaires. La Gendarmerie nationale a souligné que ces opérations traduisent la volonté des forces de l'ordre de neutraliser les réseaux criminels, d'assainir les quartiers et de protéger les citoyens des dangers liés à la drogue. À l'issue des démarches légales, les mis en cause seront présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Relizane pour répondre de leurs actes conformément à la loi. **N. Ouadah**

Programme «AADL-3»

Les inscrits invités à consulter les résultats des recours via la plateforme numérique

L'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL) a appelé, ce lundi, les personnes inscrites au programme «AADL-3» qui ont déposé leurs recours en ligne, à se rendre sur sa plateforme numérique afin de consulter les résultats de l'étude et du traitement de leurs dossiers. L'Agence a affirmé, dans un communiqué, que les résultats de l'examen et du traitement des recours sont disponibles sur sa plateforme numérique, en introduisant les informations propres au demandeur, puis en accédant à la rubrique «Souscription» pour consulter le résultat, sans qu'il soit nécessaire de se déplacer vers les services de l'Agence. L'Agence a également mis à la disposition des concernés le numéro vert 3040 pour répondre à leurs questions et préoccupations.



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
People's Democratic Republic of Algeria
وزارة التعليم العالي والبحث العلمي
Ministry of Higher Education and Scientific Research
المدرسة العليا للاقتصاد بـهران
Oran Higher School of Economics

Numéro d'identification fiscale : 411020000310299
Adresse : CH 2 BP ACHABA H'NIFI TECHNO POLE USTO - ORAN

AVIS DE CORRECTION D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

conformément à l'article 65 et 82 du décret présidentiel n° 15/247 du 16/09/2015 portant la réglementation des marchés publics et des délégations du service public et l'article 56 et 46 de la loi 23/12 du 05 août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics, L'Ecole Supérieure d'Economie d'Oran Publie et informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'Appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales N°01/2025, relative à : « Réalisation des travaux de réhabilitation au profit de l'Ecole Supérieure d'Economie d'Oran ; que, suite à une vérification approfondie des résultats d'évaluation, une erreur matérielle a été constatée dans le choix de l'attributaire provisoire.

En conséquence, l'attribution provisoire publiée le 12.11.2025 est annulée et une nouvelle évaluation conforme aux critères du dossier de l'appel d'offre a été effectuée.

Le nouvel attributaire provisoire du marché est :

Soumissionnaire retenu	N.I.F	Montant (DA) TTC	Délais de réalisation	Note retenue	Motif de choix
E.T.B RAMDANE Abdelaziz	175020400356146	29 351 350.00	120 jours	76.25 pts	Classée le moins disant

Les soumissionnaires qui veulent prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières, peuvent se rapprocher de l'Ecole Supérieure d'Economie d'Oran au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de Publication de cet avis d'attribution. Le soumissionnaire peuvent introduire leurs recours devant la Commission Sectorielle des Marchés, Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, 11, rue Doudou Mokhtar, Ben-Aknoun -Alger dans un délai de dix (10) jours à compter de la date de Publication de cet avis.

La Directrice

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2531015344 25.11.2025

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE TLEMCEEN
DAIRA DE MAGHNIA
COMMUNE DE MAGHNIA
SERVICE DES MARCHES
DIRECTION D'ADMINISTRATION, FINANCES ET DES AFFAIRES ECONOMIQUE
ADRESSE : RUE MOHAMMED BOUDIAF
N°I.F : 0990.1327.905.9215.

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES
N°..2025

Le président de l'assemblée populaire communale de Maghnia ,lance un avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales pour la réalisation d'opération suivante :

Réalisation D'une Salle De Soins Avec Logement De Fonction A Ouled Charef

Les entreprises intéressées par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges contre paiement de : 10.000.00 DA.

Conditions d'éligibilité des candidats :

1 -le certificat de qualification et classification professionnel en cours de validité avec activité principale BATIMENT Catégorie II et plus.

2 - Les soumissionnaires sont invités à présenter une référence professionnelle ou plus justifiées par Attestation de bonne exécution ou attestation délivrée par les maitres d'ouvrages étatique secteur Bâtiment de même nature plus de 12.000.000,00 DA en TTC

3 -Le Soumissionnaire doit au moins présenter un moyen chiffre d'affaire 03 dernières Années (2022-2023-2024) au plus vite L'estimation administrative du cout du projet.

A- Dossier de candidature contient :

1. Une déclaration de candidature dument remplie, datée et signée.(Original)
2. Une déclaration de probité dument remplie, datée et signée(original)

3. Les statuts pour les sociétés (copie)

4. Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise ;

5. Capacités Professionnelles : Certificat de qualification et de classification en cours de validité (copie),

6. Capacité Financières ; les Bilans financiers (2022-2023-2024) et les références bancaires(copie)

7. Capacité Technique : Les Moyennes Matérielles- Les Moyennes Humains certificat d'affiliation en cours de validité (copie)

- Les références professionnelles(les bonnes exécutions) (copie)

B- Offre technique contient :

1. Une déclaration à souscrire dument remplie, datée et signée(original)

2. Tout document permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justificatif. (Original)

3. Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».(Original)

C- L'offre financière contient :

1. La lettre de soumission dument remplie et signée (original).

2. Le bordereau des prix unitaires (BPU) dument remplie et signée.(original)

3. Le détail quantitatif et estimatif (DQE) dument remplie et signée.(original)

4. La décomposition du prix global et forfaitaire (DPGF).

Chaque offre est insérée dans une enveloppe fermée et cachetée, indiquant la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature » « technique » ou « financière », selon le cas. Les trois enveloppes sont mises dans une autre enveloppe anonyme comportant la mention -à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres – appel d'offres n°..... - l'objet de l'appel d'offres ».

-La durée de préparation des offres est fixée à DIX (10) jours est commencé à courir à partir de la date de sa première publication dans le BOMOP et la presse nationale et la presse électronique.

- Le jour et l'heure limite de dépôt des offres c'est le dernier jour de la durée de préparation des offres .

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

- Le dépôt des offres est au secrétariat permanent de la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres bureau N° 29 1 ère étage.

- L'ouverture des dossiers de candidature, plis techniques et financiers s'effectuera le même jour de la date de dépôt des offres à 14H00m.

- L'ensemble des soumissionnaires sont invités d'y assister.

- Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée équivalente de cent (100) jours, calculée sur la base de la durée de préparation des offres à DIX (10) jours augmentée de quatre vingt dix jours (90).

Le président de L' APC

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2531015380 25.11.2025

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE SIDI BEL ABBES

DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

N.I.F : 228.224.29.54

Conformément aux dispositions des articles52 et 53 de la loi N°23/12 du 05/08/2023 fixant les règles générales relative aux marchés publics, la Direction des Equipements Publics de la Wilaya de Sidi Bel Abbés, porte à la connaissance des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales paru en voie de presse en date du 05/11/2025 «le carrefour d'algérie » et « منبر القراء » relatif à la Réalisation et équipement d'un établissement pénitencier de 300 détenus a ras el ma wilaya de Sidi Bel Abbes

lot 02 : courant faible

lot 06 : réalisation et installation d'un système de télésurveillance

lot 07 : périmètre de sécurité

Qu'à l'issue de l'évaluation des offres en date du 20/11/2025 il a été décidé ce qui suit :

	Entreprise	Montant de soumission	Montant Corrigé	Délai	Note technique	NIF
02	Belgacem Ali Zerrouki	49.826.775,60	51.016.478;10	44 jours	74	189200103289122
06	EUURL HAMMOUDA SECURITY	44.605.960,00	/	44 jours	59	0011731112207446
07	TOUAT Yagoub	15.624.700,00	/	45 jours	52.66	17522010640318402201

Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par le service contractant peut introduire un recours dans les (10) jours qui suivent la date de publication de la première parution de l'avis d'attribution auprès de la commission des marchés de la wilaya conformément aux dispositions de l'article 82 du décret présidentiel N°15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et délégation du service public et à la loi n°23-12 fixant les règles générales relatives au marchés publics.

Tout soumissionnaire intéressé peut se rapprocher du service contractant au plus tard 03 jours à compter du premier jour de publication de l'avis d'attribution provisoire du marché à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres technique et financière conformément à l'article 82 du décret présidentiel N°15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et délégations du service public et à la loi n°23-12 fixant les règles générales relatives au marchés publics.

LE DIRECTEUR

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2531015325 25.11.2025

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS, ET DES INFRASTRUCTURES DE BASE

DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS WILAYA DE SAIDA

Numéro d'identification fiscale (NIF) :408015000020074

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article 39 de la loi n° 12/23 du 06/08/2023 portant réglementation des marches publicset des délégations de service. la direction des travaux publics de la wilaya de Saida, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé a l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigences de capacités minimales N°25 / 2025

Etude de Réhabilitations D'une piste de l'aérodrome Saida pour la lutte contre les feux de forets

Lancé et paru dans les quotidiens : LE CARREFOUR D'ALGERIE (Langue étrangère) en date du 06/10/2025 et بولا (Langue Arabe) en date du 06/10/2025 Le BOMOP qu'à l'issue des travaux de la commission d'évaluation des offres en date du 18/11/2025, déclare l'attribution provisoire du marché:

Intitule Du Projet	Bureau d'étude	NIF	Montant de l'offre DA-	Délai d'exécution	Obs
Etude de Réhabilitations D'une piste de l'aérodrome Saida pour la lutte contre les feux de forets	SAETI	159190102023192	7 375 620.00	03 MOIS	Mieux disant

Les soumissionnaires peuvent introduire leurs recours auprès de la commission des marchés publics de la wilaya de Saida , dans un délai de dix (10) jours à compter de la date de publication du présent avis, conformément à l'article 56 du décret présidentiel, les soumissionnaires souhaitant prendre connaissance des résultats détaillés de leurs offres afin d'évaluer leurs candidatures doivent se rapprocher de mes service dans un délai maximum de trois (03) jours, à compter du premier jour de la publication de l'avis d'attribution provisoire

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2531015332 25.11.2025

Olympiades nationales des métiers La wilaya d'Oran décroche la 3ème place avec 09 médailles

La wilaya d'Oran a remporté neuf médailles lors de l'Olympiade nationale des métiers 2025, organisée dans la capitale de l'Ouest du pays du 17 au 21 novembre, se classant ainsi à la troisième place après Alger et Constantine, a-t-on appris dimanche de la direction locale de la formation et de l'enseignement professionnels.

Les stagiaires et apprentis d'Oran ont obtenu deux médailles d'or, cinq d'argent et deux de bronze lors de cette compétition nationale organisée par le ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels, sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. Selon Nacera Mansouri, chargée de l'information et de la communication, les deux médailles d'or ont été décrochées par Fatma Zohra Bendjelida et Merouane Wahid Driza dans les spécialités hôtelières et de restauration (art culinaire et art du service en salle). Les médailles d'argent sont revenues à : Feryal Amara (gestion hôtelière), Ismaïl Bouajina (fabrication



de bijoux traditionnels), Douaa Hafane Benarmas (art esthétique), Younes Kebaili (ébénisterie), et Houria Chemloul (traitement des eaux). Quant aux médailles de bronze, elles ont été attribuées à Tayeb Dellas dans la spécialité de gestion et sécurité des réseaux informatiques, et à Younes Guittoun dans l'horticulture et l'aménagement des espaces verts. La même responsable a qualifié ce résultat de "satisfaisant", soulignant qu'il reflète "l'excellence, les compétences élevées et les aptitudes techniques et

professionnelles des stagiaires". L'Olympiade nationale des métiers a attiré, durant cinq jours, quelque 30.000 visiteurs et rassemblé 550 stagiaires et apprentis en compétition, avec la mobilisation de plus de 300 volontaires. Les lauréats oranais feront partie de la délégation algérienne composée de 132 gagnants qui représenteront le pays lors de l'Olympiade continentale prévue en Zambie, puis à l'Olympiade mondiale qui se tiendra l'année prochaine à Shanghai, en Chine.

Marché de la Bastille

Noyé dans les ordures et l'abandon

Par Youcef Chaïbi

La Bastille d'Oran, autrefois un marché populaire où les familles venaient s'approvisionner dans une ambiance chaleureuse, est aujourd'hui méconnaissable. Ce lieu n'est plus un marché: c'est devenu un véritable dépotoir à ciel ouvert. Entre les eaux usées qui stagnent, les tas d'ordures qui s'accumulent, le pain vendu sur des trottoirs sales, le poisson posé à même le sol et les bouteilles d'eau ou de boissons gazeuses laissées toute la journée sous un soleil de plomb, le spectacle est indigne d'une grande ville comme Oran. Chaque visiteur de la Bastille le constate: les flaques d'eaux usées longent les étals improvisés, les déchets s'entassent sans aucune intervention, et les produits alimentaires sont exposés dans des conditions totalement dangereuses. Le poisson, particulièrement sensible, est déposé sur du carton au sol; le pain, aliment quotidien, est exposé sans pro-

tection; quant aux boissons, leur exposition prolongée au soleil représente un risque sanitaire connu. Ce marché, qui devrait être un espace d'approvisionnement sûr, est devenu un foyer de risques sanitaires inquiétant. La question est simple et revient chez tous les citoyens: où sont les services concernés? Comment un marché aussi fréquenté peut-il être laissé à ce point sans contrôle ni organisation? La Bastille n'est pas un petit périmètre isolé, c'est l'un des points les plus animés de la ville. Son état actuel surprend, choque et indigné. On s'interroge sur l'absence d'hygiène, de contrôle vétérinaire, de suivi de la part des services de l'environnement ou même d'un simple passage régulier pour assurer un minimum de propreté. Cette dégradation n'est pas un cas isolé. Elle reflète un malaise plus profond lié à la gestion de certains espaces publics. Les anciens se souviennent d'un marché organisé, plus propre, plus respecté. Aujourd'hui, la Bastille est l'expression flagrante du

laisser-aller qui s'installe et que le citoyen subit quotidiennement. Les habitants dénoncent, prennent des photos, interpellent, mais rien ne change. Le problème n'est pas qu'un seul responsable prenne tout en charge: c'est l'ensemble des services concernés qui doit agir, chacun dans ses prérogatives. Il est urgent de sauver la Bastille. Ce marché historique mérite mieux que l'image actuelle de saleté, d'anarchie et d'abandon. Réorganiser, assainir et contrôler ne sont pas des tâches impossibles, mais simplement des responsabilités que les services doivent assumer. Un marché n'est pas seulement un espace de commerce: c'est un miroir de la ville. Et aujourd'hui, ce miroir renvoie l'image d'un profond dysfonctionnement qui ne doit plus durer. "La Bastille n'est que la face la plus visible d'un problème qui touche l'ensemble des marchés d'Oran, de Mimosas à Eckmühl en passant par Boulanger: insalubrité, et négligence semblent être la règle plutôt que l'exception.

Sidi Chahmi

Opération d'éradication du marché illégal à Hai Nedjma

La wilaya d'Oran, visant à éradiquer l'empiètement des commerçants informels sur les trottoirs et la voie publique, le service de la protection de l'environnement de la wilaya a mené, dimanche, une opération de grande envergure pour démanteler le marché informel du quartier de Nedjma (chteibo). Cette opération a été menée en coordination avec la Gendarmerie nationale. Le wali a inspecté les lieux et a demandé au chef de daïra d'Es-Sénia et à la commune de Sidi Chahmi d'intensifier les opérations de nettoyage dans la zone. Ce marché informel était considéré comme l'un des points noirs de la commune, car les vendeurs illégaux occupaient les trottoirs et bloquaient



la voie publique, notamment les espaces publics, transformés en décharges sauvages. Ces opérations se poursuivront jusqu'à l'éradication

complète de ce phénomène afin de préserver l'esthétique de la ville et de fluidifier la circulation, tant routière que piétonne

Arzew

Opération de démolition à Hai Ben Boulaid



En exécution des recommandations du wali d'Oran, M. Ibrahim Ouchène, les services de la commune d'Arzew ont procédé le 23 novembre 2025 à une opération de démolition de bâtiments à Hai Ben Boulaid. Le matériel nécessaire a été mis à disposition pour exécuter cette opération avec le concours de la direction des travaux publics. Le wali a donné des instructions pour finaliser l'opération et exploiter le site pour des projets et infrastructures publics. Il a également pris connaissance de la situation de l'environnement dans le périmètre de Hai Ben Boulaid, en s'arrêtant sur Oued El Mohgoun, il a de ce fait instruit les concernés pour une campagne de nettoyage dans le cadre de la protection de la ville d'Arzew des inondations

Cap Falcon (Aïn Turck)

02 voleurs de matériel commercial neutralisés

Les commerçants exerçants au niveau de Cap Falcon dans la commune d'Aïn Turck, ont poussé un ouf de soulagement après la neutralisation de 04 cambrioleurs de locaux commerciaux. Selon une source bien informée, ces délinquants sont les auteurs d'un vol commis dans une cafétéria. Les cambrioleurs ont emporté avec eux tout ce qui leur passait par la main. On cite entre autres, des frigos, des congélateurs de différentes capacités, une quarantaine de chaises, une machine à café à 03 bras, des téléphones portables. Tout ce matériel a été retrouvé caché dans les domiciles de cette bande de délinquants. Après la neutralisation de l'ensemble de ce groupe de voleurs, des auditions se sont soldées par une présentation devant le procureur de la république de compétence. A. Kader

Le SRLCO frappe fort à Oran

29.389 psychotropes et 1,431 kg de cocaïne saisis

La lutte contre le phénomène du trafic des drogues se poursuit avec un succès remarquable. Encore une fois, une source bien informée, rapporte que les hommes de loi du Service régional de lutte contre le crime organisé SRLCO, ont mis à nu, les activités de 02 réseaux de trafic des drogues. L'ensemble de ces réseaux est composé de 07 trafiquants. Notre source indique que les investigations opérées par la police se sont soldées par la saisie de pas moins de 29.389 unités de comprimés psychotropes et 1,431 kilogramme de cocaïne. Poussant leur enquête plus loin, les hommes de loi ont aussi saisi, 6168 comprimés de drogue festive «Extasie» et 04 véhicules de luxe, utilisés dans ce trafic ainsi qu'une somme d'argent d'un total de 7700 Euro provenant du trafic des drogues. Après fin d'enquête, les mis en cause dans ces 02 affaires ont été présentés devant la justice. A. Kader

Mascara

Exercice de simulation d'un séisme à Mohammadia

Un exercice de simulation reproduisant le scénario d'un séisme a été mené jeudi dans la commune de Mohammadia (wilaya de Mascara), dans le cadre de l'activation du plan de wilaya d'organisation des secours (ORSEC), a-t-on constaté. Cet exercice, supervisé par le wali de Mascara, Fouad Aïssi, a consisté à simuler un séisme de magnitude 5,6 sur l'échelle de Richter, dont l'épicentre a été localisé à 11 km au sud de la commune de Mohammadia. La secousse a causé, selon le scénario, le décès de huit personnes, la blessure de 18 autres à divers degrés de gravité, ainsi que l'effondrement de plusieurs bâtiments au pôle urbain Ouled Malek et dans la zone El kouadria, selon les explications fournies par le directeur de la Protection civile de la wilaya, le lieutenant-colonel Kamel Madani. L'unité secondaire de la Protection civile de la daïra de Mohammadia est intervenue pour évaluer l'ampleur des dégâts et informer le directeur de la Protection civile de la wilaya, qui à son tour avise le wali afin d'activer le plan ORSEC, selon la même source. Les agents des unités secondaires de Mohammadia, Sig, Ain Fares et El Bordj ont ensuite été mobilisés, avec le renfort de l'unité principale du chef-lieu de wilaya et des deux centres avancés de Hacine et de Ras El-Aïn Amirouche, pour mener des opérations de recherche sous les décombres. Ces opérations ont permis de dégager huit corps et de secourir 18 blessés qui ont été pris en charge au poste médical avancé avant leur transfert vers l'hôpital public de Mohammadia, tandis que les dépouilles des victimes ont été acheminées vers la morgue du même établissement hospitalier. Le scénario de l'exercice prévoyait également l'hébergement temporaire des familles sinistrées dans des tentes installées au niveau du stade communal de Mohammadia. Plus de 200 intervenants et plus de 40 engins de différents gabarits ainsi qu'un équipement moderne dédié au sauvetage et à l'enlèvement des décombres ont été mobilisés pour cette simulation, selon le lieutenant-colonel Kamel Madani. La direction de la Protection civile, en coordination avec divers organismes et institutions publics, a mis en place des postes de commandement opérationnel, de regroupement des victimes, un poste médical avancé ainsi qu'un centre de rassemblement du matériel, d'après la même source.

Monoxyde de carbone

Campagne de sensibilisation au quartier En-Nasr à Relizane

Dans le cadre d'une action préventive communale, l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière (OPGI) de Relizane, en collaboration avec la Protection Civile et la société de distribution d'électricité et de gaz Sonelgaz, a lancé une campagne de sensibilisation au profit des nouveaux bénéficiaires des 192 logements publics locatifs du quartier En-Nasr, à Relizane. L'opération a débuté ce 23 novembre 2025. Cette initiative vise à informer les habitants sur les dangers du monoxyde de carbone (CO), un gaz inodore et potentiellement mortel, particulièrement en période hivernale où les appareils de chauffage sont largement sollicités. Les équipes de la Protection Civile ont présenté des explications pratiques sur les règles d'utilisation sécurisée des appareils de chauffage et d'eau chaude, les signes annonciateurs d'une fuite ainsi que les mesures d'urgence à adopter en cas de suspicion d'intoxication. L'OPGI a, de son côté, appelé l'ensemble des locataires des cités placées sous sa gestion à faire preuve d'une vigilance accrue et à respecter strictement les consignes de sécurité : assurer une aération régulière des logements, vérifier l'état des appareils, et éviter toute obstruction ou modification des conduits d'évacuation au niveau des immeubles. De telles interventions non conformes constituent, selon l'Office, un risque direct pour la sécurité des habitants. Cette campagne s'inscrit dans une série d'actions de prévention menées conjointement par les trois organismes, dans l'objectif de renforcer la culture de sécurité domestique et de réduire les accidents liés au monoxyde de carbone à l'approche de l'hiver. **N. Ouadah**

Olympiades des métiers 2025

Mostaganem se positionne avec assurance sur le podium

Par Charef Kassous

En Algérie le système de compétences est devenu un axe nodal de la stratégie du secteur de l'Enseignement et de la Formation Professionnelle. Valoriser les capacités des jeunes demeure toujours une vision qui s'oriente assurément vers un soutien attesté à la dynamique économique nationale. A Mostaganem, le secteur s'est inscrit à cette stratégie par de la réflexion, de la vision, par un enseignement énergiquement agissant et d'un partenariat porteur couvrant la quasi-totalité des besoins dans la wilaya. Aujourd'hui, le secteur de la formation de Mostaganem brille par sa participation à la 2ème édition des Olympiades des Métiers 2025 (WorldskillsAlgeria 2025).

Après trois journées, d'éprouvantes compétitions au niveau national, voilà le succès qui procure davantage de visibilité à l'œuvre de la formation dans la wilaya. Approché par notre correspondant, Mr Mohamed Ghanem Sebbar et en sa qualité de premier responsable du secteur s'exprime, fièrement, des récompenses acquises aux olympiades par les stagiaires des centres de formation de la wilaya. Il avancera qu'avec mérite, la wilaya de Mostaganem a été couronnée par une médaille d'or, une médaille d'argent et une médaille de bronze lesquelles l'ont hissé au rang des meilleures. Il ajoutera que Mostaganem a alors conquis le podium avec bravoure grâce aux distinctions avec l'or du jeune



Kebaili Mohamed Zakaria dans la spécialité de la menuiserie bâtiment du CFPA "Mokhtari Benchaa" de Mostaganem, Ali Ilyes Othmane, médaille d'argent du CFPA dans la spécialité "Electronique industrielle" de l'INFEP "Saber Afif" et enfin le distingué en bronze, le jeune stagiaire en construction mécanique Abdelillah Fourloul de l'INFEP. Ce succès, poursuivra-t-il, traduit franchement, la volonté de tous les intervenants du secteur à s'orienter vers l'intégration technologique et d'innovation. Selon lui, cette édition a été pour le secteur une chance qui assure aux stagiaires une accessibilité à d'autres compétitions puisque ces olympiades 2025 qualifient les représentants de Mostaganem aux épreuves de qualification africaine. Pour assurer également qu'avec ce parcours qualitatif, ces

compétiteurs confiants de leurs capacités aspirent à aller le plus loin possible dans les olympiades des métiers. Le directeur conclut en affirmant avec assurance que s'affronter aux meilleurs, reste pour les stagiaires de Mostaganem, un défi à relever lequel par les exigences de la nouvelle dynamique économique les enverra très certainement vers d'autres succès. Faut-il rappeler que ce genre de compétitions s'inscrit comme une opportunité d'appui aux stagiaires qui vise à développer leurs compétences, à valoriser les métiers et à s'orienter vers l'innovation dans les nouvelles technologies. Des Olympiades de métiers dans cette deuxième édition ont propulsé avec assurance le secteur de l'enseignement et la formation professionnelle de Mostaganem à la place des meilleurs.

Sidi Bel Abbès

Journée d'études sur les mécanismes de recouvrement fiscal

Par Mohamed Nouar

Une Journée d'Étude de haute tenue intellectuelle, dédiée à la réactivation des mécanismes de gestion des matières fiscales et à l'optimisation du recouvrement fiscal, s'est tenue ce jeudi au siège de la wilaya. Rassemblant une constellation de spécialistes du domaine, d'enseignants universitaires et d'acteurs institutionnels, cette rencontre a réaffirmé le rôle stratégique de la fiscalité locale dans la consolidation de l'autonomie financière des Collectivités Territoriales. L'ouverture des travaux, présidée par le responsable de l'exécutif, Kamel Hadji, a ancré la problématique au centre des efforts étatiques de développement du système fiscal. M. Hadji a souligné avec acuité que l'amélioration de la performance de la fiscalité locale n'est pas une simple exigence technique, mais un pilier essentiel pour l'accroissement des ressources propres des communes, condition sine qua non à la mise en œuvre de leurs programmes de développement avec une efficacité accrue. L'impératif de la modernisation a été fortement mis en exergue, notamment le recours à la numérisation. Ce processus est considéré comme le vecteur indispensable pour garantir une gestion fiscale transparente et l'élévation de la quali-

té du service public offert aux contribuables. La journée fut rythmée par une série de conférences spécialisées, offrant un panorama multidimensionnel des défis et des opportunités. Le Directeur des Impôts a exposé avec rigueur l'«Importance de la fiscalité locale dans le financement du trésor public», démontrant son rôle central dans le renforcement des capacités d'investissement des communes. De son côté, le représentant de la Faculté des Sciences Économiques, commerciales et de gestion a décrypté le thème de «La transformation numérique comme mécanisme de gestion et de recouvrement intelligent de la fiscalité locale et des ressources fiscales», illustrant son propos par des expériences récentes dans la digitalisation des services fiscaux, promouvant l'e-gouvernance. Des études de cas pratiques ont structuré les débats. Le Trésorier Intercommunal de Sidi Bel Abbès a présenté «Le recouvrement fiscal dans la commune de Sidi Bel Abbès comme modèle», analysant les indicateurs pratiques et les principaux défis inhérents à la gestion quotidienne. Un exercice similaire a été mené par le Trésorier Intercommunal de Sidi Lahcen, se concentrant sur sa commune. Dans une perspective sectorielle, la Directrice du Commerce a abordé les «Mécanismes de gestion et d'améliora-

tion du recouvrement fiscal des communes dans le secteur commercial». Ouvrant la réflexion sur les enjeux contemporains, la Directrice de l'Environnement a détaillé «La fiscalité environnementale au regard de la législation algérienne», soulignant l'importance d'intégrer des outils fiscaux au service de la transition écologique. Enfin, le représentant de la Direction de l'Administration Locale (DAL) a offert une analyse statistique détaillée sur «L'état du recouvrement des taxes et redevances au niveau d'une commune», fournissant une base factuelle aux discussions. Les débats constructifs qui ont clos la session ont abouti à un consensus sur une série de recommandations structurantes à savoir la nécessité d'intensifier les outils et mécanismes de gestion fiscale, notamment par la modernisation des procédures et l'intégration accélérée des solutions numériques, l'impératif d'améliorer la rentabilité du recouvrement et de consolider les ressources financières des communes pour qu'elles correspondent aux besoins réels du développement local. Cette journée d'étude se positionne ainsi comme un jalon décisif dans la démarche d'assainissement et de dynamisation du système fiscal local algérien, essentiel pour l'ancrage d'une gestion publique efficiente et pérenne.

Béjaïa

Vers le classement du massif forestier d'Akfadou en aire protégée

Le classement en aire protégée du massif forestier de l'Akfadou, s'étendant sur une superficie globale de plus de 25.000 hectares entre les wilayas de Béjaïa et de Tizi-Ouzou, «est en voie de concrétisation», a-t-on appris, mercredi, auprès de la Conservation locale des forêts. Les services de la conservation ont indiqué à l'APS que la commission de wilaya des aires protégées avait procédé, il y a une semaine, à l'approbation de l'étude réalisée par le bureau national d'études pour le développement rural (BNEDER), relative au classement de la partie Est du massif d'Akfadou relevant de la wilaya de Béjaïa et qui s'étend sur 13.700 ha. Le classement en aire protégée contribue principalement à la protection de la diversité faunistique et floristique de la forêt d'Akfadou, ainsi que la préservation de son riche potentiel patrimonial, culturel et historique, ajoutent les mêmes services. A Béjaïa, le massif forestier d'Akfadou, dont l'étude de classement a été financée par l'Assemblée populaire de wilaya à hauteur 5,5 millions DA, est situé entre 8 communes, notamment Akfadou, Adegkar, Tifra, Chemini, Souk Oufella, Aouzellaguen, Taourirt Ighil et Tibane. Il est constitué d'une zone centrale de 1.142 ha, une zone tampon de 3.494 ha et une zone de transition qui s'étend sur 9.112 ha, a précisé le BNEDER lors d'une réunion, hier mardi, avec les présidents des communes concernées et le mouvement associatif. La représentante du bureau d'étude, Chikirou Fatima, a indiqué que le classement en



aire protégée de cette forêt permettra de «préserver ses fonctions écologiques essentielles et de garantir la pérennité de ses espèces rares ou menacées et de maintenir l'intégrité de ses habitats». Elle a souligné que la nécessité de cette action s'imposait également en raison de sa «valeur patrimoniale considérable, renforcée par son intérêt historique et culturel». Le massif d'Akfadou abritait le poste de commandement (PC) de la Wilaya III Historique et renferme aussi un potentiel archéologique inestimable. Le classement de la forêt d'Akfadou constitue «une mesure stratégique» pour allier à la fois la conservation de la biodiversité, la valorisation durable et la transmission de ce patrimoine aux générations futures, a-t-elle estimé. Mme Chikirou a tenu également à souligner, lors de la présentation de l'étude, l'importance de l'implication des comités des villages et la société civile dans la pré-

servation de cette forêt, considérant la mobilisation des populations comme un «atout à faire valoir». Des associations locales présentes lors de la réunion ont demandé à ce que ce classement ne fera pas du massif forestier d'Akfadou, un espace «interdit» aux populations locales qui l'exploitaient depuis des générations dans différentes activités agricoles et cynégétiques. Pour sa part, le président de l'APW de Bejaia, Bachir Barkat, qui a présidé la réunion, a affirmé qu'une fois l'étude de la partie ouest du massif forestier d'Akfadou est adoptée par la commission de la wilaya de Tizi Ouzou, le dossier sera soumis à la commission nationale des aires protégées pour approbation. A noter, la forêt d'Akfadou abrite une diversité remarquable de faune, constituée de 122 espèces d'insectes, 146 espèces de vertébrés, 29 de mammifères, 92 d'oiseaux et une vingtaine de reptiles.

Nettoyage des forêts à Tipasa

Large participation à la campagne de volontariat

La vaste campagne de volontariat lancée samedi pour le nettoyage des forêts touchées par les incendies dans l'Ouest de la wilaya de Tipasa a enregistré une large participation des citoyens et des associations qui se sont mobilisés pour préserver ces espaces naturels. Dans les localités de Hadjret Ennous, Messelmoun, Larhat, et Gouraya, des centaines de volontaires ont afflué dès les premières heures de la journée, en réponse à l'appel de la direction de la jeunesse et des sports (DJS) qui a lancé l'initiative sous le slogan «Avec la force de notre jeunesse, redonnons vie à nos forêts» pour nettoyer les sites ravagés par les flammes des incendies des 13 et 14 novembre courant. Des bénévoles venus des wilayas d'Alger, Blida, Médéa, Chlef, Aïn Defla et Boumerdes ont également pris part à l'opération. Le directeur de la jeunesse et de sports de Tipasa, Sofiane Outaghar, a fait état d'une participation de plus de 15.000 personnes, soulignant le sens civique élevé des volontaires, ainsi que la présence d'associations, de sportifs, d'athlètes olympiques, d'artistes et d'influenceurs, mobilisés pour donner à l'initiative l'élan nécessaire pour sa réussite. La semaine passée, le wali de Tipasa, Mohamed Amine Benchaouia, avait présidé plusieurs réunions de coordination pour préparer cette opération, en col-



laboration avec la Conservation des forêts, la Protection civile, la direction des ressources en eau et les responsables locaux. Les services de la wilaya ont programmé une série d'autres campagnes visant les zones forestières touchées par ces incendies ayant ravagé plus de 191 hectares de couvert forestier dans quatre (4) communes, à savoir Beni Milek, Larhat, Messelmoun et Hadjret Ennous, selon un bilan provisoire annoncé précédemment par le wali. Mardi passé, la ministre de l'Environnement et de la Qualité de vie, Kaoutar Krikou, avait supervisé, depuis les hauteurs de Hadjret Ennous, le lan-

cement d'une campagne nationale technique pour évaluer les dégâts subis par la faune, la flore et les sols, en vue de proposer des solutions scientifiques de réhabilitation. Jeudi dernier, un communiqué du procureur de la République près le Pôle pénal national de lutte contre le terrorisme et la criminalité transnationale organisée de Sidi M'hamed a annoncé que « quatre (4) individus ont été placés sous mandat de dépôt pour incendie volontaire dans la forêt de la commune de Larhat (Tipasa), ce qui a entraîné la destruction de pins d'Alep, de broussailles, de maquis et de terres agricoles ».

Polyclinique de Boutheldja (El Tarf)

Mise en service après réhabilitation des services d'urgences et de la maternité

Les services des urgences médicales et la maternité de la polyclinique El Hadi-Bouhara de la commune de Boutheldja (El Tarf) ont été mis en service après une opération de réhabilitation destinée à améliorer la prise en charge des patients, ont indiqué, dimanche, les services de la wilaya. Le wali d'El Tarf, Mohamed Meziane, avait récemment supervisé la réouverture de ces structures et reçu des explications quant aux travaux de rénovation et d'équipement qui ont permis, notamment, de doter les salles de soins d'appareils médicaux modernes. Les services de la wilaya ont ajouté que la première phase de la réhabilitation de ces deux services, inscrite dans le cadre des programmes sectoriels, a nécessité un investissement public de 27 millions de dinars qui ont permis de faire l'acquisition de matériels médicaux modernes tels que des appareils de radiologie et un laboratoire d'analyses médicales. Il a également été indiqué que les actions à entreprendre "prochainement" au titre de la seconde phase de l'opération permettront de renforcer cette polyclinique avec un fauteuil dentaire spécialisé et d'autres équipements à même d'améliorer le service public.

Habitants de la cité Roukhi à Souidania

Ouverture et extension de nouvelles lignes de transport



L'Etablissement public de transport urbain et suburbain d'Alger (ETUSA) a annoncé, dimanche dans un communiqué, l'ouverture et l'extension de nouvelles lignes au niveau de la cité Roukhi dans la commune de Souidania, à partir de lundi, dans le cadre de l'amélioration du service de transport public et de la facilitation des déplacements des citoyens. "En application des instructions du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, visant à améliorer le service de transport public, l'ETUSA informe ses usagers de l'ouverture et de l'extension de nouvelles lignes desservant la cité Roukhi et ce depuis lundi 24 novembre", précise le communiqué. Il s'agit de la ligne 229 reliant la cité Roukhi à Souidania centre, le premier départ étant prévu à 6h00 depuis la cité Roukhi et le dernier à 18h30 depuis Souidania centre, avec une fréquence d'un bus toutes les 30 minutes et au prix de 20 DA. Le programme comprend également la ligne 526 reliant la cité Roukhi à la station 2 Mai (Tafourah), en passant par les Cités Vertes d'Ouled Fayet, le premier départ étant programmé à 6h00 depuis la cité Roukhi et le dernier à 17h00 depuis la station "2 Mai", au tarif de 50 DA. A cette occasion, l'ETUSA a indiqué la modification et l'extension de l'itinéraire de deux lignes supplémentaires: la ligne 3 reliant la cité Roukhi à la station Chevalley en passant par Souidania et Bouchaoui (premier départ à 6h00 depuis Roukhi et le dernier à 19h00 depuis Chevalley, au tarif de 30 DA), ainsi que la ligne 708, reliant la cité Roukhi à la station Chevalley, en passant par Souidania et le parc Dounia, (premier départ à 6h00 depuis la cité Roukhi et le dernier à 18h00 depuis Chevalley, au tarif de 30 DA).

Oum Drou

Saisie d’une importante quantité de produits alimentaires

Dans le cadre de ses missions de contrôle visant à lutter contre les pratiques commerciales irrégulières portant atteinte à la santé publique, la brigade de police d’Oum Drou, relevant de la sûreté de wilaya de Chlef, a procédé, lors d’une opération de vérification, à la saisie d’une quantité de viande blanche et de produits alimentaires périssables ne répondant pas aux normes de transport et de conservation. L’opération a été menée au niveau d’un point de contrôle et d’inspection installé à l’entrée Est de la ville d’Oum Drou. Les agents ont découvert, à bord d’un véhicule non équipé et ne respectant pas les conditions d’hygiène requises, un chargement de 20 kg de viande de poulet ainsi que 336 unités de yaourt destinées à la consommation. Après expertise réalisée par le vétérinaire, les produits se sont avérés impropres à la consommation. La marchandise a été immédiatement saisie puis détruite, en coordination avec les services de la commune. Les services de police rappellent que ce type d’opérations s’inscrit dans un dispositif permanent visant à protéger les consommateurs et à sanctionner les violations des règles de transport et de stockage des denrées alimentaires, particulièrement en cette période où les risques sanitaires sont renforcés.

Sidi Akacha

La police met fin aux activités d’une bande spécialisée dans le vol de domiciles

La sûreté urbaine de Sidi Akacha, relevant de la sûreté de la daïra de Ténès à Chlef, a réussi à neutraliser deux individus membres d’une organisation criminelle spécialisée dans le vol de domiciles et à récupérer une partie des objets dérobés. L’opération a été menée après le signalement de deux cambriolages survenus dans le quartier des 100 logements AADL à Sidi Akacha, où des biens domestiques avaient été dérobés. Grâce à des enquêtes approfondies, incluant des techniques de filature, l’exploitation optimale des lieux du crime et des analyses techniques, les policiers ont pu identifier les suspects grâce à une empreinte relevée sur l’un des lieux de l’infraction. Les deux individus, âgés de 18 et 28 ans, ont été interpellés successivement, et l’enquête a révélé qu’ils avaient constitué une bande spécialisée dans le cambriolage de domiciles. La coordination avec le parquet compétent a permis de récupérer une partie des biens volés. Les suspects ont été placés sous le régime de la procédure judiciaire et présentés devant le tribunal de Ténès pour répondre des faits de vol avec effraction et récidive.

Inauguration du centre d’équitation «Chahid Haj Miloud»



Le wali de la wilaya de Chlef, accompagné du président de l’Assemblée populaire de wilaya, a procédé jeudi à l’inauguration du centre d’équitation Chahid Haj Miloud, situé dans le quartier El Badr (anciennement El Chorfa) de la commune de Chlef. Dans le cadre de sa tournée de suivi et d’inspection des infrastructures publiques, le wali a également effectué une visite de terrain au stade Maamar Sahli ainsi qu’au marché de proximité des fruits et légumes du quartier El Horriya (anciennement El Firme), toujours dans la commune de Chlef. Ces actions s’inscrivent dans la continuité des efforts de l’administration locale visant à renforcer les infrastructures sportives et commerciales, tout en veillant à l’amélioration des services offerts aux citoyens.

Cité Bensouna

Les habitants réclament des mesures urgentes pour la sécurité et l’hygiène

À Chlef, les résidents de la cité Bensouna expriment un mécontentement croissant face à la dégradation de certaines infrastructures et au manque d’entretien des bâtiments, appelant les autorités locales à intervenir rapidement pour garantir la sécurité et le bien-être des habitants. Parmi les problèmes les plus préoccupants, les citoyens signalent l’accumulation d’eau de pluie dans les caves des immeubles, un phénomène qui favorise la prolifération de nuisibles et d’insectes dangereux. Cette situation représente un risque sanitaire important, notamment pour les enfants et les personnes âgées, exposés aux maladies transmises par les insectes et aux conditions d’humidité

persistante. Les habitants demandent ainsi à la commune de lancer des campagnes régulières de démoustication et de nettoyage des avaloirs, afin de prévenir la propagation de ces nuisibles et de garantir un environnement plus sain pour tous. Les habitants insistent également sur l’aspect esthétique et sécuritaire des immeubles. Situés à l’entrée principale de la ville, le long de la Route Nationale 4 (anciennement Route Principale), les bâtiments de la cité Bensouna sont les premiers éléments visibles par les visiteurs. Selon eux, la réfection et la peinture des façades contribueraient à améliorer l’image de la ville tout en renforçant la sécurité des lieux. Par ailleurs, les citoyens appellent l’Offi-

ce de promotion et de gestion immobilière, principal propriétaire et bailleur des bâtiments, à prendre des mesures immédiates pour réparer les escaliers des immeubles, qui présentent des dégradations mettant en danger les résidents, en particulier les personnes âgées et les enfants. Selon les habitants, ces travaux sont essentiels pour prévenir les accidents et garantir la sécurité dans les parties communes des immeubles. Cette situation met en lumière la nécessité d’un dialogue constant entre les habitants, les services municipaux et le gestionnaire immobilier, afin de trouver des solutions rapides et efficaces pour l’entretien, la sécurité et l’hygiène de la cité.

Quartiers El Mosalaha, El Gaz et Bokaa

Les habitants réclament le renforcement du transport urbain

Les habitants des quartiers El Mosalaha, El Gaz et Bokaa, à Chlef, dénoncent la dégradation continue du service de transport urbain desservant leur zone. Le manque de couverture, l’usure avancée des bus en activité ainsi que les mauvais traitements signalés par plusieurs usagers rendent les déplacements quotidiens de plus en plus difficiles. Les résidents rappellent qu’auparavant, des bus de l’entreprise publique ETUSA assuraient la liaison depuis la station de Tazghaït, offrant un service plus régulier et mieux encadré. Aujourd’hui, ils réclament le retour de ces bus publics, estimant qu’ils constituent la seule

solution pour garantir un transport fiable et respectueux. Beaucoup d’habitants affirment faire face à des difficultés réelles pour accéder au centre-ville, notamment les travailleurs, les étudiants et les personnes âgées. Face à cette situation qu’ils jugent intenable, ils lancent un appel pressant au wali de Chlef afin qu’il intervienne

pour renforcer les lignes urbaines et améliorer définitivement la mobilité dans ces quartiers densément peuplés. Les citoyens espèrent qu’un appui institutionnel permettra le déploiement de nouveaux bus ETUSA et contribuera à mettre fin aux désagréments quotidiens qu’ils subissent depuis plusieurs années.

Plantation d’arbres

La campagne mobilise étudiants et institutions



La faculté des sciences économiques, commerciales et des sciences de gestion du pôle universitaire d’Hassania a accueilli aujourd’hui une campagne de reboisement organisée par le Bureau provincial du Mouvement pour le Renouveau Étudiant, en coordination avec l’Université de Chlef. L’événement s’est déroulé en présence de la Conservation des forêts, des Douanes, de l’Association Ershad Al-Mustahlik, du Croissant-Rouge algérien, de l’Asso-

ciation Algérie Verte ainsi que des étudiants participants. Malgré une météo pluvieuse, la campagne s’est déroulée dans une ambiance chaleureuse, empreinte de fierté et d’engagement citoyen, chaque participant contribuant activement à cette initiative écologique et éducative. Cette action s’inscrit dans le cadre des efforts visant à sensibiliser la jeunesse à la protection de l’environnement et à promouvoir la culture de la plantation d’arbres dans la wilaya de Chlef.

Boukadir

Une femme grièvement blessée dans un accident sur la RN 04

Une femme a été grièvement blessée, ce samedi 22 novembre 2025 à 16h06, dans un accident de la circulation sur la RN04, au niveau de la zone La Zaouia dans la commune de Boukadir (wilaya de Chlef). Selon la Protection civile, le drame est survenu après le dérapage puis le renversement d’un véhicule de tourisme. La victime a été prise en charge sur place avant d’être évacuée vers les services hospitaliers locaux. L’accident a également causé d’importants dégâts matériels. Une enquête a été ouverte pour déterminer les circonstances exactes du sinistre.

A J-27 du coup d'envoi de la CAN 2025

La liste des absents s'éclaircit

Par Rachid B.

Amoins d'un mois du coup d'envoi de la CAN 2025 et après l'annonce de la liste de Madjid Bougherra qui défendra son titre en Coupe Arabe dans une semaine, on y voit un peu plus clair dans les choix à venir de Vladimir Petkovic. Victorieuse de ses deux joues amicales face au Zimbabwe (3-1) et l'Arabie Saoudite (0-2), l'EN a plutôt bien géré collectivement cette trêve de novembre. Ces deux succès ne feront, néanmoins, pas que des heureux puisqu'elles impacteront forcément sur l'avenir proche de ceux qui n'y ont pas vraiment contribué, pour une raison ou pour une autre. L'un des premiers à comprendre que son absence n'a pas vraiment eu de conséquences sur le rendement de l'équipe et qu'elle devrait malheureusement pour lui se prolonger bien au-delà de la CAN est incontestablement Badreddine Bouanani. Ne faisant plus partie des plans de Petkovic, le jeune attaquant du VfB Stuttgart suivra, au mieux, la compétition africaine sur grand écran tant ses chances de revenir dans les plans de la sélection juste à temps pour la CAN paraissent infiniment minimes. Tout comme la présence du gardien de but du Chabab de Constantine Za-

karia Bouhalfaya parmi les trois choisis pour garder les bois de l'EN semble, à l'heure actuelle, chimérique. Car, à moins d'une blessure de Luca Zidane, Alexis Guendouz et Oussama Benbot, l'on voit mal comment le dernier rempart du vieux club de Cirta pourrait connaître une promotion éclair de manière à passer numéro 3 ou 2 au lieu de son statut de 4ème gardien de la sélection. D'autant plus que tout laisse croire que Madjid Bougherra compte énormément sur lui pour être l'un des acteurs majeurs de l'imminente Coupe Arabe de la FIFA où il bénéficiera, au moins, du rôle de gardien titulaire. Le plus grand perdant de ce mois de novembre demeure, toutefois, Youcef Atal, plombé par sa fragilité physique et désormais réellement concurrencé par Samir Chergui et Rafik Belghali. Titularisé sur le flanc droit lors des deux rencontres à Djeddah, le latéral du Paris FC s'est installé comme la nouvelle référence à ce poste auquel aspire également le sociétaire de l'Hellas Vérone, auteur d'une très bonne entrée et même buteur face aux Saoudiens. Chergui et Belghali ont, ainsi, pris de l'avance et de l'assurance sur Youcef Atal dont la présence à la CAN relèverait presque de la surprise tant le piston droit d'Al Sadd semble décroché. De même

manière que la régularité de Jaouen Hadjam et ses convaincantes prestations, à chaque fois qu'il est aligné, que ce soit dans une défense à quatre ou un schéma à trois, derrière, ainsi que le retour à la compétition de Rayan Aït Nouri, obscurcissent, en parallèle, l'horizon de Mehdi Dorval à l'approche de cette Coupe d'Afrique. L'impossibilité de faire appel à trois latéraux gauches pour le tournoi continental réduit, de fait, considérablement les chances de voir le défenseur de Bari au Maroc cet hiver. La grosse annonce pourrait, néanmoins, concerner un habitué de l'EN sous l'ère du tacticien bosnien, en l'occurrence Mohamed Amine Tougaï. L'excellente impression laissée par Zineddine Belaïd conjuguée à la volonté du staff de profiter dès que possible de l'immense potentiel d'Ilyès Benkara laissent, sous cet angle, que très peu d'espoirs au coéquipier de Youcef Belaïli à l'Espérance de Tunis. D'autant plus le vice-capitaine Aïssa Mandi et son alter ego de l'axe Ramy Bensebaïni, sont d'incontournables premiers choix aux yeux de Petkovic. Le peu de temps de jeu offert, en outre, au milieu de terrain Yacine Titraoui, à l'ailier Ilan Kebbal et à l'avant-centre Moncef Bekrar n'apparaît aucunement comme de bons signes les concernant.

Coupe arabe Fifa-2025

Bougherra retient 23 joueurs pour le rendez-vous de Doha

Le sélectionneur de l'équipe nationale de football A', Madjid Bougherra a retenu 23 joueurs en prévision de la Coupe arabe FIFA Qatar-2025, prévue du 1er au 18 décembre à Doha (Qatar), a annoncé la Fédération algérienne (FAF), dimanche sur son site officiel. La liste est marquée par la convocation du milieu offensif Yacine Brahimi (Al-Gharafa SC/ Qatar), lui qui n'a pas été appelé en équipe nationale A' depuis la dernière édition organisée à Doha en 2021, ainsi que des deux attaquants Yacine Benzia (Al-Fayha/ Arabie Saoudite) et Adam Ounas (Al-Sailiya/Qatar), qui faisaient partie de l'équipe nationale A. Par ailleurs, des éléments comme Abderrahmane Meziane, Mohamed-Amine Madani, Ryad Boudebouz et Aymen Mahious, n'ont pas été convoqués pour la Cou-

pe Arabe Fifa Qatar-2025, eux qui étaient présents lors du CHAN-2024 (décalé à 2025) au Kenya, en Tanzanie et en Ouganda. Lors de son dernier stage au Caire, l'équipe nationale A' a disputé deux matchs amicaux face à son homologue égyptienne, avec, au bout, une défaite (3-2) et un nul (0-0).

Au Qatar, les "Verts", tenants du trophée, joueront dans le groupe D aux côtés de l'Irak, ainsi que des vainqueurs des barrages Bahreïn-Djibouti et Liban-Soudan, prévus mercredi prochain. Les deux premiers de chaque groupe se qualifieront pour les quarts de finale.

Liste des joueurs convoqués:

Gardiens: Yuba Rayane Yesli (FC Wanderes/ Canada), Mohamed Hadid (JSK), Farid Chaal (CRB)

Défenseurs: Ayoub Ghezala (MCA),

Achraf Abada (ASO Chlef), Naoufel Khacef (CRB), Mohamed Réda Helaimia (MCA), Mohamed Azzi (Makhatchkala/Russie), Abdelkader Bedrane (Damac FC/ Arabie saoudite), Reda Benchaa (JSK), Houari Baouche (CSC).

Milieux de terrain: Housseem-Eddine Mrezigue (Makhatchkala/Russie), Zakaria Draoui (USM Alger), Sofiane Bendebka (Al Fateh/ Arabie saoudite), Victor Lekhal (Al Qadsia SC/ Koweït).

Attaquants: Adil Boulbina (Al Duhail/ Qatar), Amir Sayoud (Hazem/Arabie saoudite), Islam Slimani (CFR Cluj/ Roumanie), Yacine Brahimi (Al-Gharafa/Qatar), Yassine Benzia (Al-Fayha/ Arabie Saoudite), Rafik Guitane (Estoril/Portugal), Redouane Berkane (Al Wakra/Qatar), Adam Ounas (Al-Sailiya/Qatar).

Coupe de la Confédération africaine

L'USMA bat San Pedro et démarre du bon pied



L'USM Alger, a idéalement entamé la phase de groupes de la Coupe de la Confédération africaine de football, en battant les Ivoiriens du FC San Pedro 3-2 (mi-temps: 1-0), dimanche soir au stade du 5-Juillet d'Alger, pour le compte de la 1re journée (Gr.A). Comme il fallait s'y attendre, les "Rouge et Noir" ont entamé la partie avec des intentions offensives, dans l'objectif de se mettre rapidement en confiance, mais leurs tentatives ont manqué de précision. La défense ivoirienne a fini par craquer. Sur un corner botté par Benzaza, Ghacha en pleine surface, trompe la vigilance du portier ivoirien d'un tir à ras de terre (16e). Après la pause, les Ivoiriens sont montés d'un cran pour aller inquiéter le portier international Benbot, devant une équipe de l'USMA qui a étrangement reculé pour laisser l'initiative aux visiteurs. Mais les Algérois ont repris le contrôle de la partie, ce qui leur a permis de faire le break, sur une tête rageuse du défenseur Alilet (2-0). La réaction du FC San Pedro n'a pas tardé à survenir. Profitant d'une sortie hasardeuse de Benbot, Dramane Kamagaté a réduit le score (64e). Au moment où les Ivoiriens poussaient pour égaliser, le capitaine Redouani, sur son couloir droit, a délivré les siens en marquant le troisième but (81e). Dans le temps additionnel, Karamoko a réduit encore une fois la marque pour les siens (90e+6). Lors de la deuxième journée, prévue les 29 et 30 novembre, le club de Soustara sera en appel pour défier l'Olympique Safi, tandis que FC San Pedro accueillera les Maliens de Djoliba AC, battus dimanche à domicile (0-1). Le CR Belouizdad, l'autre représentant algérien engagé dans cette épreuve, a dominé les Tanzaniens de Singida Black Stars (2-0), samedi soir au stade Nelson-Mandela de Baraki, pour le compte du groupe C. Tout s'est joué en première période. Le Chabab a ouvert le score grâce à Belhocini, dès la 5e minute de jeu, avant que le capitaine Benguit ne fasse le break (14e). Dans l'autre match de cette poule, les Sud-Africains de Stellenbosch FC l'ont emporté sur le fil, dimanche après-midi à domicile face aux Congolais d'Otoho Oyo (1-0), grâce à un but d'Ashley Cupido, dans le temps additionnel (90e+3). Lors de la 2e journée, le CRB se rendra au Congo pour défier l'AS Otoho, alors que Singida Black Stars recevra Stellenbosch FC. Pour rappel, les deux premiers de chaque groupe se qualifient pour les quarts de finale.

CAN 2026 (dames)-Préparation

Benstiti convoque 26 joueuses pour la double confrontation face au Kenya

Le sélectionneur de l'équipe nationale féminine, Farid Benstiti, a fait appel à 26 joueuses, dont deux locales, en vue de la double confrontation amicale face au Kenya, les 26 et 30 novembre à Blida, en prévision de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN 2026), a annoncé la Fédération algérienne (FAF) dimanche dans un communiqué. La première rencontre aura lieu mercredi à 17h00 et la deuxième dimanche prochain à 15h00. Les deux matchs se dérouleront au stade Mustapha Tchaker de Blida. En vue de ces

deux rencontres amicales de préparation, les joueuses de Benstiti effectueront un stage de préparation du 24 novembre au 2 décembre au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa (Alger). L'équipe nationale féminine avait validé son ticket pour la phase finale de la CAN 2026 après sa victoire en aller et retour face au Cameroun (2-1 à Oran et 1-0 à Douala) en octobre dernier. L'Algérie va prendre part à la CAN pour la 7e fois de son histoire et la deuxième fois de rang, après celle de 2024, qui a vu les joueuses du coach

national, Farid Benstiti, réaliser une performance historique, en atteignant les quarts de finale avant de s'incliner devant le Ghana (0-0, aux t.a.b : 2-4). Liste des 26 joueuses convoquées: Gardiennes: Ngazi (O. Marseille/France), Lounas (ASE Alger-Centre), Haleyi (JS Kabylie) Joueuses: Benaïssa (FC Fleury/France), Abadou (FC Sion/Suisse), Adjabi (Le Havre AC/France), Alouache (Antalyaspor/Turquie), Battouri (Stade de Reims/France), Belkhiter (AS Saint-Étienne/France), Belloumou (West Ham/Angle-

terre), Bendris (AS Cannes/France), Bethi (FC Nantes/France), Boussaha (Al-Ittihad/Arabie saoudite), Boutaleb (AJ Auxerre/France), Bouzid (Thonon Evian G/France), D'Oria (Le Mans FC/France), Guellati (RC Lens/France), Hamidèche (Besiktas/Turquie), Jacob (FC Metz/France), Khezami (O. Marseille/France), Khiri (Yverdon-Sport FC/Suisse), Naïli (AS Cannes/France), Ould Braham (Trabzonspor/Turquie), Sidi Moussa (FC Fleury/France), Smits Ouraghi (Stade de Reims/France), Taleb Muller (FC Sion/Suisse).

12 | Carrefour Pub

www.lecarrefouralgerie.dz

مكتب التوثيق للأستاذ هوبر عبد اللطيف

مؤثق بوهراڻ 111 شارع العربي بن مهيدي زاوية شارع الزوجين فوضيل رقم 12 وهران

تأسيس الشركة ذات الشخص الوحيد وذات المسؤولية المحدودة ايكو لاين انديستري

مقرها الاجتماعي ولاية وهران دائرة بئر الجير بلدية بئر الجير حي خميسي تجزئة ايلو 14 قطعة، القطعة رقم 209

رأسمالها الاجتماعي: 10.000.000 دج

بموجب عقد تلقاه الأستاذ هوبر عبد اللطيف مؤثق بوهراڻ بتاريخ 2025/04/30 وهو قيد إجراءات التسجيل تم تأسيس الشركة ذات الشخص الوحيد وذات المسؤولية المحدودة ايكو لاين انديستري للشريك الوحيد السيد راشي يوسف. لمدة 99 سنة، مقرها الاجتماعي ولاية وهران دائرة بئر الجير بلدية بئر الجير حي خميسي تجزئة ايلو 14 قطعة، القطعة رقم 209 غرضها الاجتماعي 604105 نقل البضائع على كل المسافات، 604604 تخزين السلع، 108109 الإنتاج الصناعي لخيوط الخياطة، 108114 نساجة صناعية 108119 تكملة أعمال النسيج تبيض صباغة طباعة وتجهيز 108121 الانجاز الصناعي للملابس والبياضة 108122 الصناعات المختلفة للالبسة 108123 الصناعة الانسجة الصناعية ومصنوعات من النسيج، 108211 الإنتاج الصناعي للاحذية، 111305 صناعة ادوات من البلاستيك غ م أ 111312 صناعة مواد التغليف من كل المواد، 110204 صنع الاثاث من الخشب للجماعات 110208 صناعة أجهزة الإنارة 110202 مؤسسة صناعية لتحويل الخشب 110101 الإنتاج الصناعي للقفالة والخردوات ، 604105 نقل البضائع على كل المسافات 604604 تخزين السلع 108109 الإنتاج الصناعي لخيوط الخياطة 108114 نساجة صناعية 108119 تكملة أعمال النسيج تبيض صباغة طباعة وتجهيز 108121 الانجاز الصناعي للملابس والبياضة 108122 الصناعات المختلفة للالبسة 108123 الصناعة الانسجة الصناعية ومصنوعات من النسيج، 108211 الإنتاج الصناعي للاحذية، 111305 صناعة ادوات من البلاستيك غ م أ 111312 صناعة مواد التغليف من كل المواد، 110204 صنع الاثاث من الخشب للجماعات 110208 صناعة أجهزة الإنارة 110202 مؤسسة صناعية لتحويل الخشب 110101 الإنتاج الصناعي للقفالة والخردوات ، 604105 نقل البضائع على كل المسافات 604604 تخزين السلع 108109 الإنتاج الصناعي لخيوط الخياطة 108114 نساجة صناعية 108119 تكملة أعمال النسيج تبيض صباغة طباعة وتجهيز 108121 الانجاز الصناعي للملابس والبياضة 108122 الصناعات المختلفة للالبسة 108123 الصناعة الانسجة الصناعية ومصنوعات من النسيج / 111312 صناعة مواد التغليف من كل المواد 104213 صناعة مواد التجميل والتنظيف البدني / 104221 صناعة منتجات التبييض ومواد الصيانة المماثلة / 110204 صنع الاثاث من الخشب للجماعات 110208 صناعة أجهزة الإنارة 110202 مؤسسة صناعية لتحويل الخشب / 110101 الإنتاج الصناعي للقفالة والخردوات 110102 الإنتاج الصناعي لأدوات السمكرة و المطالة 110103 الإنتاج الصناعي للادوات المنزلية و ما يشابهها 110104 الإنتاج الصناعي لأدوات السكاكين 110107 الإنتاج الصناعي لأنواع الفرش المعدة لكل الاستعمالات و كل التجهيزات و كل أدوات التنظيف والصيانة من كل المواد 105507 صناعة المصابيح الكهربائية 106220 مؤسسة تجارة الخشب الألمنيوم و كل المواد الأخرى، استيراد كل المعدات، الماكينات قطع الغيار واللواحق الموجهة للصناعة النسيجية 410308، النسيج الصناعي للصوف ومواد نسيجية أخرى 108103، الانجاز الصناعي للملابس والبياضة 108121، الإنتاج الصناعي للملابس من الجلود 108212 صناعة ادوات من البلاستيك غ. م.م.أ 111305 ، صناعة مواد التجميل والتنظيف البدني 104213، إنتاج صناعي للبنيات والأقمشة غير المنسوجة والقطن المندوف 108105 والاستيراد والتصدير، رأسمالها 10.000.000,00 دج مقسم إلى 100 حصة اجتماعية بقيمة اسمية 100.000.00 دج للحصة الواحدة، كلها مكتنية لفائدة الشريك الوحيد السيد راشي يوسف الذي احتفظ بمهمة تسيير الشركة كمسير شريك لمدة غير محددة.

للإعلان المؤثق
25.11.2025

مكتب الأستاذ بلعدي أسعد محضر قضائي لدى محكمة مستغاثم

الكاڻن مكتبه : بحي 110 مسكن ، عمارةA2 ، الطابق الأول ، طريق وهران مستغاثم .

رقم الهاتف: 045422785/0659865101

إعلان عن بيع منقول بالمزاد العلني

طبقا للمادة 707 و 712 من ق.أ.م

بناء على طلب الشركة الجزائرية للكهرباء والغاز سونلغاز. تعلن عن البيع بالمزاد العلني عن طريق الأظرفة المختومة وذلك يوم الأربعاء 2025/12/03، وتتم عملية المزايمة عن طريق فتح الأظرفة بمكتب الأستاذ بلعدي أسعد محضر قضائي لدى محكمة مستغاثم، الكائن مكتبه : بحي 110 مسكن ، عمارةA2 ، الطابق الأول ، طريق وهران مستغاثم. التعيين : منقولات متمثلة في: مخلفات الخشب الموجودة بمنطقة التخزين، مخلفات الخشب الموجودة بمنطقة التخزين الجديدة، الكمية : تقدر بحوالي 673.962 كيلو غرام. شروط البيع: البيع بدون ضمان. تودع الأظرفة المختومة 24 ساعة قبل تاريخ البيع لدى مكتب المحضر القضائي ويجب أن يتضمن الطرف قائمة شروط البيع وتعدد ونسخة من بطاقة التعريف الوطنية أو رخصة السياقة مع وصل تسبيق مالي قدره 200.000 دج (مائتي ألف دينار جزائري) يتم ارجاعه في حالة عدم زسو المزداد على المزايد. الزيارة مسموح بها برخصة من المحضر القضائي ابتداء من يوم صدور الإعلان. لا يتم استرجاع التسبيق في حالة تخلي أو تخلف الراسي عليه المزداد. تفتح الأظرفة المختومة بتاريخ 2024/12/29 على الساعة 10:00 سا بمكتب الأستاذ المحضر القضائي. أي طرف لا يحتوي على الشروط المنصوص عليها بعد ملغى ولا يؤخذ بعين الاعتبار. يرسو المزداد على من تقدم باعلى عرض. يلتزم الراسي عليه المزداد برفع المنقولات خلال 20 يوم من تاريخ البيع كما يقع على عاتقه تحمل جميع مصاريف نقل العتاد. دفتر الشروط والتعهدات الإزمى يسحب من مكتب الأستاذ محضر القضائي في مقابل مبلغ 1500 دج. يصير الراسي عليه المزداد مالكا للمنقول وهذا بمجرد رسو المزداد عليه كما يصبح مالكا له وحائزا له حيازة حقيقية وفعلية تخول له حق الانتفاع به ابتداء من تاريخ رسو المزداد عليه ودفع المبلغ كاملا والمصاريف والرسوم المستحقة. للاطلاع على دفتر الشروط يتم الاتصال بمكتب المحضر القضائي المذكور أعلاه.

المحضر القضائي
25.11.2025

مكتب التوثيق للأستاذ طاهري أحمد ، مؤثق بقديل (وهران)

حي 212 LSP عمارة "د" رقم 01 الطابق الأول

المؤسسة ذات الشخص الوحيد وذات المسؤولية المحدودة المسماة كران باتيمو الجيريا

المقر الاجتماعي : محل تجاري رقم 03 ، كائن ببلدية قديل دائرتها ولاية وهران تحمل رقم 37 مدمجة ضمن التجزئة 307 والتي بدورها تحمل رقم DI59 54

الرأسمال الاجتماعي: (200.000 دج)

والحاملة للسجل التجاري رقم 25 ب 31/00-1125864 المقيد بتاريخ 2025/08/06

الرقم الجبائي 002531112586455

تعديل القانون الأساسي

بموجب عقد حرر بمكتبنا بتاريخ 2025/10/12، مسجل، قرر الشريك الوحيد في المؤسسة المذكورة أعلاه السيد عيايو محمد ما يلي: اضافة نشاطات جديدة 511135 تاجر متقل لمواد البناء // 304101 تجارة بالجملة لمواد البناء، الخزف الصحي، و الزجاج المسطح 304102 تجارة بالجملة للخردوات و لوازم اللحامة والتدفئة 304105/ تجارة بالجملة للدهون والبرنيق // 304201 تجارة بالجملة للوازم الكهربائية 304202// تجارة بالجملة لادوات التلبيس الداخلي 303109 تجارة بالجملة لكل معدات والتجهيزات المرتبطة بميدان الكهرباء والالكترونيك //504105 تجارة بالتجزئة للخردوات ممارسة على العرض // 504108 تجارة بالتجزئة للدهون والبرنيق ، ممارسة على العرض // 504201 تجارة بالتجزئة للوازم الكهرباء //504204 تجارة بالتجزئة لمعدات اليات البناء و الاشغال العمومية 503105 تجارة بالتجزئة لادوات التلبيس الداخلي // 503203 تجارة بالتجزئة للعقاقير الدهن الخردوات والادوات المنزلية الممارسة على العرض //504103 تجارة بالتجزئة للخشب والفلين و النجارة 504104 تجارة بالتجزئة للخردوات // 504101 تجارة بالتجزئة لمواد البناء //305011 تجارة بالتجزئة للماكينات والمعدات الموجهة للبناء والاشغال العمومية //504102 تجارة بالتجزئة لخردوات البناء الزجاجا الدهن و الخشب. ونتيجة لذلك تم تعديل المادة الرابعة (04) ، من القانون الأساسي للمؤسسة. و تبقى باقي بنود عقد تأسيس المؤسسة دون أدنى تعديل. ستودع نسختان من هذا العقد بالمركز المحلي بالسجل التجاري لولاية وهران.

للإعلان المؤثق
25.11.2025

VEND

Un appartement 3 pièces premier étage avec
chauffe bain, une grande cuisine, un balcon

Contactez le 07.98.30.72.67

مكتب الأستاذة ضامن فتحية

محاضرة قضائية لدى محكمة مستغاثم

المكان مكتبه ب حي 72 مسكن المنطقة الحضارية طريق وهران

والموجود الطابق الأرضي رقم 09

الهاتف: 0794-58-93-59

اعلان عن البيع بالمزاد العلني

طبقا للمادة 749 و 750 من ق.أ.م

بناء على نسخة من امر تصرف في اموال محجور عليه المؤرخ في 2025/06/29 رقم الترتيب 25/500. حيث انه ترخص للسيدة بن سطا على نورية المولودة في 1967/07/17 بمأزونة غليزان ابنة محمد و بن سطا على فاطمة بأن تتصرف في مناب المحجور عليه ببيع مسكن فردي كائن ببلدية مستغاثم تقدر مساحته بثلاثمائة و تسعة و أربعون متر مربع 349م² قسم 136 مجموعة ملكية 112 نصيب المحجور عليه منذ وحيد الدين المولود بتاريخ 1989-03-15 بغليزان ابن الشارف و بن سطا على نورية. تعلن عن بيع عقار بالمزاد العلني و ذلك الجلسة 2025/12/09 بمحكمة مستغاثم وذلك أمام قاضي البوع العقارية بمستغاثم. التعيين حقوق عقارية مشاعة مقدرة ب 11520/2110 في الشيوخ للعقار المتمثل من المسكن الفردي الكائن ببلدية مستغاثم، ولاية مستغاثم، حي العقيد زغول رقم 39 يحتوي على طابق ارضي و طابق اول الطابق الأرضي يحتوي على مراب محل تجاري مكتب، مرحاض، حمام وطابق اول يحتوي على ستة غرف، صالون، رواق، مطبخ ، حمام، مرحاض الكل مشيد على مساحة تقدر ب (394 م²)، يمثل مجموعة الملكية رقم 112 قسم 136. السعر الافتتاحي: السعر الافتتاحي للعقار بمبلغ قدره 11.370.260.52 دج احدى عشر مليون وثلاثمائة و سبعون ألف و مائتان وستون دينار جزائري واثنان وخمسون سنتيم للاطلاع على دفتر الشروط يتم الاتصال بمكتب المحاضرة القضائية المذكورة أعلاه أو كتابة ضبط المحكمة.

المحاضرة القضائية
25.11.2025

مكتب الأستاذ هني ميسوم المؤثق بوهراڻ

شارع زيروت يوسف رقم 13

تأسيس شركة ذات مسؤولية محدودة وذات الشخص الوحيد

بموجب عقد حرر بالمكتب المذكور أعلاه بتاريخ 03 نوفمبر 2025 ، أسس السيد : طابر رضوان الشركة ذات المسؤولية المحدودة وذات الشخص الوحيد المسماة: م، ش، و، ذ، م، م سماجيك اندوسيتري، موضوعها: تصنيع مولدات كهربائية، تصنيع محولات كهربائية 105.502، تصنيع محركات كهربائية 105.105 ، تركيبات كهربائية صناعية وصيانة 613.110 ، ضبط خراطة، تفريز 613.219 ، تجارة بالتجزئة لكل المعدات والأجهزة المرتبطة بميدان الكهرباء والالكترونيك 507.211، نقل البضائع 604.105، مدتها 99 سنة، مقرها الاجتماعي : ببنر الجير (وهران) رقم 76 من مخطط تجزئة منطقة النشاطات، رأسمالها: 100.000.00دج، مسيرها السيد: طابر رضوان.

للإعلان / المؤثق
25.11.2025

الدويان العمومي للتوثيق

المؤثق ميرواي كمال

مغنية شارع العقيد لطفي رقم 87

ولاية تلمسان

إعلان عن بيع بالمزاد العلني

- يعلم المؤثق الممضي اسفله بأنه سيقام بمكتبه المذكور أعلاه إجراءات البيع بالمزاد العلني لحقوق القاصر : بن شعاثي أسماء بنت هشام ، المزداد(ة) بمغنية (تلمسان) بتاريخ 2008/08/25 ، القاصر : شعاثي موسى ولد هشام ، المزداد(ة) بمغنية (تلمسان) بتاريخ 2012/05/08 ، القاصر : شعاثي شيماء بنت هشام ، المزداد(ة) بمغنية (تلمسان) بتاريخ 2014/02/25 ، لبيع حقوقه(ة) العقارية المقدرة ب 224/28 جزء من قطعة أرض صالحة للبناء محاطة بجدار ، كائنة ببلدية مغنية المكان المسمى حي الصنوبر ولاية تلمسان ، مساحتها مائة وعشرون مترا مربعا (120 م2) حسب وثائق مسح الأراضي ، قسم : 78 ، مجموعة ملكية رقم : 103 . وذلك بمقتضى رخصة بالتصرف في أموال قصر الصادرة عن محكمة مغنية قسم شؤون الأسرة ، المؤرخة في 2025/11/03 ، رقم الترتيب 25/00568. سيقام هذا البيع بالمزاد بمكتب التوثيق المذكور أعلاه يوم: 2025/12/09 ، على الساعة التاسعة صباحا.

المؤثق
25.11.2025

مكتب الأستاذة ضامن فتحية

محاضرة قضائية لدى محكمة مستغاثم

المكان مكتبه ب حي 72 مسكن المنطقة الحضارية طريق وهران والموجود الطابق الأرضي رقم 09

الهاتف: 0794-58-93-59

اعلان عن البيع بالمزاد العلني

طبقا للمادة 749 و 750 من ق.أ.م

بموجب بناء على نسخة من امر التصرف في اموال محجور عليه المؤرخ في 2025/04/29 رقم الترتيب 25/251 رقم الفهرس 25/251. حيث أنه ترخص للسيدة سعيدان فاطمة المولودة في 1968/02/26 بخير الدين مستغاثم ابنة محجوب وحفاف حسنية بأن تتصرف في مناب المحجور عليه المتمثل في بيع قطعة أرض صالحة للبناء كائن ببلدية مستغاثم تقدر مساحتها بالف وثلاثمائة وسبعون متر مربع (1370 م²) قسم 120 مجموعة الملكية 20 المأخوذة من 15 نصيب المحجور عليه السيد بن يشو محمد المولود بتاريخ 1992-07-25 بمستغاثم ابن عبد الرزاق وسعيدان فاطمة. تعلن عن بيع عقار بالمزاد العلني وذلك لجلسة 2025/12/09 بمحكمة مستغاثم وذلك أمام قاضي البوع العقارية بمستغاثم. التعيين: حقوق عقارية مشاعة مقدرة ب : في الشيوخ للعقار المتمثل في قطعة أرض صالحة للبناء كائن بالمنطقة الصناعية ببلدية مستغاثم تقدر مساحتها بالف وثلاثمائة وسبعون متر مربع (1370م²) قسم 120 الملكية 20 المأخوذة من 15. السعر الافتتاحي السعر الافتتاحي للعقار بمبلغ قدره 29.000.000.00 دج تسعة وعشرون مليون دينار جزائري. للاطلاع على دفتر الشروط يتم الاتصال بمكتب المحاضرة القضائية المذكورة أعلاه أو كتابة ضبط المحكمة.

المحاضرة القضائية
25.11.2025

مكتب الأستاذ بدائي محي الدين محضر قضائي لدى محكمة مستغاثم

الكاڻن مكتبه ، حي 72 مسكن عمارة 08 محل رقم 02 طريق وهران مستغاثم

الهاتف: 045/42/09/83

نشر مستخرج من قائمة شروط البيع بالمزاد العلني

طبقا للمادة 748 من ق.أ.م

بناء على للحكم الصادر عن محكمة مستغاثم القسم العقاري بتاريخ 2021/11/24 تحت رقم الفهرس 21/4929 والمهور بالصيغة التنفيذية للحكم بتاريخ 2024/10/29 تحت رقم 24/1923 والقاضي في منظوقه: في الشكل : قبول إعادة السير في الدعوى بعد الخبرة. في الموضوع: الحكم بالبيع بالمزاد العلني للنقح الأراضي الفلاحية المملوكة بأطراف الدعوى على الشيوخ كائنة كلها ببلدية المصصاف وهي العقار الحاصل للزواج المسحقة قسم 22 مجموعة ملكية 212 مساحتها 01 هكتار 08 ار 34 سنترار من بلدية المصصاف يقع على أطراف النسيج العمراني لبلدية المصصاف وهو عبارة عن قطعة أرض ذات طابع فلاحي عليها مسكن قديم يشمل 02 غرف أحدثت عليه توسعة ببناء بناية جديدة من قبل السيد قحاح الشارف بدون رخصة بناء و أن هذا الأخير يشمل جزء من مجموعة ملكية المعالفة عليها أشجار برتقال و أشجار كروم دالية وأشجار عنب (كرمة) ، وأشجار زيتون وبنر إلى جانب مسكن من طابق أرضي مشيد حديثا بدون رخصة بناء في حين الجزء المتبقي من مجموعة الملكية المعالفة عليها أشجار البرتقال وعنب غير مسقية مستقل من قبل باقي الشركاء على الشيوخ. وقد حدد السعر الافتتاحي الذي يبدأ به المزاد العلني بواحد وثمانون مليون ومئتان وخمسة وخمسون ألف دينار جزائري 81.255.000,00. على أن يصبح السعر الذي يبدأ منه المزاد 73.129.500,00 دج بعد إنقاص العشر. تعلن عن بيع العقار بالمزاد العلني وذلك لجلسة 2025/11/25 على الساعة 14:00 زوالا قضية رقم 25/5057 بمحكمة مستغاثم أمام قاضي البوع العقارية. التعيين: العقار الحاصل للمراجع المسحقة قسم 22 مجموعة ملكية 212 مساحتها 01 هكتار 08 ار 34 سنترار. السعر الافتتاحي : واحد وثمانون مليون ومئتان وخمسة وخمسون ألف دينار جزائري 81.255.000,00 دج . على أن يصبح السعر الذي يبدأ منه المزاد 73.129.500,00 دج بعد إنقاص العشر. للاطلاع على دفتر الشروط يتم الاتصال بمكتب المحضر القضائي المذكورة أعلاه أو أمانة ضبط المحكمة.

المحضر القضائي
25.11.2025

الدويان العمومي للتوثيق

المؤثق ميرواي كمال

مغنية شارع العقيد لطفي رقم 87

ولاية تلمسان

إعلان عن بيع بالمزاد العلني

يعلم المؤثق الممضي اسفله بأنه سيقام بمكتبه المذكور أعلاه إجراءات البيع بالمزاد العلني لحقوق القاصر : بن أحمد ريان أيمن محمد ولد عز الدين ، المزداد(ة) بمغنية (تلمسان) بتاريخ 2016/08/02 ، لبيع حقوقه(ة) العقارية المقدرة المشاعة المقدرة ب 60/35 جزء من 312/07 جزء من شقة معدة للسكن ، كائنة ببلدية مغنية ولاية تلمسان بالمكان المسمى حي وسط المدينة ، في عقار ذي ملكية مشتركة عمارة "ا" بالطابق الأرضي تتكون من غرفة إستقبال ، غرفتين ، مطبخ ، رواق ، حمام ، مرحاض ، شرفة مساحتها تسعة وسبعون مترا مربعا وأربعة ديسمترات مربعة (79,04 م²) ونسبة 1000/244 للأجزاء المشتركة والتي تحمل رقم 01 من البيان الوصفي للتقسيم ، قسم : 193 ، مجموعة ملكية رقم : 61 ، القطعة رقم 01 . وذلك بمقتضى رخصة بالتصرف في أموال قاصر الصادرة عن محكمة مغنية قسم شؤون الأسرة ، المؤرخة في 2025/10/06 ، رقم الترتيب 25/00489. سيقام هذا البيع بالمزاد بمكتب التوثيق المذكور أعلاه يوم: 2025/12/09 ، على الساعة التاسعة صباحا.

المؤثق
25.11.2025

À louer

Local de 200 M², premier étage. Très bien situé à Salamandre, Mostaganem, Zone d'activité face Orolait. Convienrait parfaitement à une activité commerciale ou de service. A 1 km de la porte de Mostaganem.



Contactez N°: 05.53.81.12.08

Adresse: Zone Orolait, Salamandre. Mostaganem.

377 mètres de haut, 82 étages

L'hôtel le plus haut du monde vient d'ouvrir à Dubaï

Ciel Dubai Marina, dernière adresse de la Vignette Collection d'IHG, rejoint le club des mégastructures qui défient les cieux dans la capitale des Émirats arabes unis. L'hôtel culmine à 377 mètres, compte 82 étages et 1 004 chambres et suites. Voici un aperçu de cet établissement record. Dubaï est en plein boom touristique. La ville a accueilli 18,7 millions de touristes internationaux l'an dernier, soit une hausse de 9 % par rapport à 2023, et cherche de plus en plus à attirer une clientèle aisée.

Les investissements étrangers dans le tourisme ont dépassé 2 milliards de dollars (1,7 milliard d'euros) en 2024, et le Ciel Dubai Marina incarne le caractère maximaliste de cet essor.

« Nous sommes ravis d'accueillir nos hôtes au Ciel Dubai Marina, Vignette Collection, un repère visionnaire qui redéfinit l'innovation, le luxe et la créativité à tous les niveaux », a déclaré Heinrich Morio, directeur général de l'hôtel. « Cet hôtel extraordinaire reflète le statut de Dubaï en tant que destination mondiale pour le tourisme et les affaires, en offrant une expérience aussi vertigineuse qu'inoubliable. » La silhouette en forme d'aiguille a été conçue par les architectes du NORR Group, et tout s'articule autour de la hauteur.

Toutes les chambres disposent de baies vitrées pleine hauteur pour profiter des panoramas sur Palm Jumeirah, la skyline de Dubaï et le golfe Arabique. On retrouve au niveau 76 une piscine à débordement extérieure face à l'océan, parmi les plus hautes du monde, et le sommet de la tour abrite une plateforme d'observation avec des vues vertigineuses jusqu'à l'horizon.



Les architectes affirment que la conception de Ciel répond à « de nombreux défis complexes, dont l'efficacité des ressources et la durabilité ».

« Ciel est ambitieux, avec des jardins clos empilés verticalement sur toute la hauteur de la tour », écrit l'agence d'architecture sur son site Internet.

« Dès les premières phases de conception, l'analyse numérique de la dynamique des fluides et la modélisation en soufflerie ont eu un impact déterminant sur la structure et la forme de la tour. »

8 RESTAURANTS ET UNE SALLE DE SPORT OUVERTE 24 H/24

Les équipements de l'hôtel sont aussi extravagants que son architecture. Huit lieux de restauration sont proposés. West 13 propose une expérience méditerranéenne, avec des pâtes faites maison, des gyros, des tacos, des mezzés et des créations de boulangerie artisanales. East 14 embarque les convives pour une aventure de buffet asiatique avec ramen préparés en direct, pho, sushis, dim sum et currys. Risen Café and Artisanal Bakery sert le petit-déjeuner, le déjeuner et une carte disponible toute la journée de viennoiseries tout juste sorties du four et de

cafés de spécialité.

L'offre la plus spectaculaire est Tattu, un concept d'Asie moderne né au Royaume-Uni et multi-récompensé. L'hôtel compte trois établissements : Tattu Restaurant & Bar, Tattu Sky Pool et Tattu Sky Lounge.

L'expérience commence au niveau 74, où le restaurant accueille les invités dans un univers fait de « mythologie ancienne, maîtrise moderne et cuisines chinoise et japonaise contemporaines ».

Au niveau 76 se trouve le Tattu Sky Pool, perché à 310 mètres, avec des lits de jour moelleux, des bouchées de fusion japonaise et une ambiance qui évolue de la détente diurne aux sets de DJ au coucher du soleil.

Le point d'orgue de l'expérience Tattu à Dubaï se trouve au niveau 81, où le Sky Lounge & Terrace allie musique, cocktails et vues à 360 degrés.

Des touristes démolissent les murs d'un château vieux de 500 ans pour se prendre en photo

Un incident survenu au château en ruines d'Ardreck, dans les Highlands écossais, a suscité l'indignation des autorités locales. Il ne s'agissait pas simplement de touristes imprudents posant pour une photo: plusieurs visiteurs ont délibérément démonté une partie d'un mur vieux de cinq siècles afin d'éviter de se mouiller les pieds. Le site, situé sur une langue rocheuse de Loch Assynt et datant d'environ 1590, est historiquement lié au clan Macleod d'Assynt.

Selon les autorités, les touristes ont arraché des pierres de la structure historique pour créer un passage leur permettant d'approcher les ruines sans marcher dans le sable détrempé. Les blocs ainsi prélevés ont servi de «pierres de pas» pour franchir une grande flaque d'eau. L'organisation locale Historic Assynt a qualifié le geste «d'épouvantable», déplorant l'atteinte portée à un monument déjà fragile.

Les bénévoles chargés de la préservation du site indiquent avoir réparé la zone endommagée dans la mesure du possible et appellent aux dons pour

SOCIÉTÉ | 13

Un chat, tombé des griffes d'un aigle, s'écrase sur le pare-brise d'une automobiliste

Un accident particulièrement insolite et spectaculaire s'est produit en Caroline du Nord, lorsqu'une automobiliste circulant sur la Route 74, à proximité de Bryson City, aux États-Unis, a vu son trajet interrompu par un événement aussi violent qu'incompréhensible : un chat, lâché depuis les airs par un aigle, est venu s'écraser sur son pare-brise et le briser entièrement.

Dès que l'incident s'est produit, la conductrice a appelé en urgence le 911, persuadée que son récit serait difficile à croire. Dans l'enregistrement diffusé par les autorités, sa voix trahit le choc : « Vous n'allez peut-être pas me croire, mais un aigle vient de lâcher un chat sur mon pare-brise. Ça l'a explosé en mille morceaux. »

Le félin, projeté violemment sur le véhicule, a traversé une partie du pare-brise avant d'atterrir sur le siège passager. Son corps a finalement rebondi pour finir sur le bas-côté de la chaussée. La conductrice n'a pas été blessée, mais a dû être assistée immédiatement par une patrouille routière située dans la zone.

Un automobiliste qui suivait la victime affirme avoir observé toute la séquence. Il a décrit l'événement comme « la chose la plus dingue » qu'il lui ait été donné de voir. L'opératrice des services d'urgence a quant à elle rapidement orienté la conductrice vers une zone sécurisée avant l'arrivée des secours. L'origine du chat reste incertaine, mais pour les biologistes de la North Carolina Wildlife Resources Commission, plusieurs scénarios sont envisageables. Kendrick Weeks, responsable du Western Wildlife Diversity Program, estime notamment que l'animal pourrait avoir été déjà mort sur la route, avant d'être récupéré par l'aigle qui l'aurait ensuite relâché accidentellement en plein vol.

Les experts rappellent que les rapaces peuvent perdre leur prise lorsqu'ils sont en déséquilibre, surpris par un bruit, ou gênés par le poids de leur proie. Il n'est donc pas exclu que l'oiseau ait simplement relâché le chat involontairement.

Si les chutes d'animaux transportés par des rapaces sont déjà documentées aux États-Unis, notamment des poissons ou des petits mammifères, la collision directe avec un pare-brise reste exceptionnelle. Les autorités locales soulignent le caractère rarissime de ce type d'incident, qui aurait pu avoir des conséquences graves si le véhicule avait roulé plus vite ou si le choc avait touché le conducteur.

La conductrice, très choquée mais indemne, a pu reprendre la route après l'intervention des secours et devrait obtenir réparation auprès de son assurance.

Un Chinois transforme des légumes en instruments de musique

Dans son petit studio aux allures de laboratoire sonore à Dongying, une ville de la province de Shandong, il brise les frontières entre la musique et la vie quotidienne en fabriquant des instruments à partir d'objets ménagers, de matériaux de construction et même de produits frais.

"J'ai remarqué par hasard que les carottes ressemblaient beaucoup à des flûtes, et je me suis demandé si je pouvais en faire un instrument. Pourrais-je souffler dessus en l'évidant et en y creusant des trous ? J'ai décidé d'essayer. Lorsque j'ai fait le premier trou et que j'en ai joué, le son était étonnamment beau. C'est à ce moment-là que j'ai commencé à faire des recherches sur la manière d'en faire un véritable instrument". Ses créations, dont une guitare en poêle, un xun traditionnel chinois taillé dans la brique, une cithare en tuyau et des instruments à vent fabriqués à partir de feuilles vertes, sont devenues virales sur les réseaux sociaux. "Lorsque j'ai publié ma première vidéo, la section des commentaires a explosé. Certains disaient que les instruments de musique n'étaient certainement pas réels, tandis que d'autres disaient qu'ils étaient faits sur mesure. J'ai essayé d'expliquer. Par exemple, lorsque j'ai joué de la flûte en forme de carotte, je l'ai cassée en deux immédiatement après avoir fini de jouer. Mais cela n'a pas fonctionné. Ils pensaient que c'était un doublage ou quelque chose comme ça. Il y avait beaucoup de scepticisme. Certains m'ont même accusé d'attiser la curiosité ou de faire de l'esbroufe. Mais personnellement, je pense qu'il s'agit d'une innovation.



poursuivre les travaux de restauration. Ils en profitent pour rappeler aux visiteurs l'importance de respecter ce patrimoine: chaque intervention, même minime, fragilise un peu plus un monument qui témoigne de l'histoire de la région. Ils demandent ainsi explicitement de renoncer à escalader ou manipuler les vestiges pour obtenir une photo.

Ardreck Castle se trouve le long de la North Coast 500, une route très prisée des touristes et souvent qualifiée de "Route 66 écossaise". Outre son intérêt historique et paysager, le site est entouré de récits locaux: selon la légende, les ruines seraient hantées par l'apparition d'un homme et les plaintes d'une femme en pleurs.



2

05h50 TFou
06h55 Bonjour ! La Matinale TF1
09h55 Téléshopping
10h55 Les Feux de l'amour
11h45 Petits plats en équilibre
11h50 Les douze coups de midi
12h55 Petits plats en équilibre
13h00 JT 13h
13h50 Petits plats en équilibre
13h55 Météo
14h00 Plus belle la vie, encore plus belle
14h25 Chantons sous la neige
16h00 Un Noël magique à New York
18h30 Ici tout commence
19h10 Demain nous appartient
20h00 JT 20h
20h45 My Million
21h00 C'est Canteloup
21h10 Harry Potter et le Prince de sang-mêlé
23h45 Harry Potter : Les Sorciers de la pâtisserie
00h45 New York Unité Spéciale
01h30 New York Unité Spéciale



3

06h35 En aparté
07h08 Late Football Club
08h10 C'est le monde à l'envers !
10h01 Impact : Vivantes
10h25 5 septembre
11h57 La boîte à questions
12h02 En aparté
12h35 Clique
13h29 L'heure zéro, d'après Agatha Christie
14h12 L'heure zéro, d'après Agatha Christie
14h57 Têtâtête(s)
15h12 Bridget Jones : folle de lui
17h14 La Pie voleuse
18h52 La boîte à questions
18h57 En aparté
19h34 Clique
20h33 En aparté
21h10 Je suis toujours là
23h25 Super plan
00h23 Lee Miller
02h17 Ernest Cole, photographe
04h00 Reine mère
05h30 Adieu soleil



07h00 Incroyables transformations
08h05 M6 Boutique
09h45 Ça peut vous arriver
11h30 Ça peut vous arriver chez vous
12h45 Le 12.45
13h35 Scènes de ménages
13h40 Un jour, un doc
14h50 Un jour, un doc
15h50 Un jour, un doc
16h50 Un jour, un doc
17h30 La roue de la fortune
18h35 La meilleure boulangerie de France
19h45 Le 19.45
20h40 Scènes de ménages
21h10 La France a un incroyable talent
22h10 La France a un incroyable talent
23h10 La France a un incroyable talent, ça continue
00h00 Et si on se rencontrait ?
01h10 Et si on se rencontrait ?
02h15 Et si on se rencontrait ?
03h05 Programmes de la nuit

09h25 Le Belize : Un paradis à préserver
10h10 Le Belize : Une terre nourricière à préserver
10h55 L'île de La Réunion : Laboratoire de l'évolution
11h50 Les papillons, ces super héros de la nature
13h00 Les Groenlandais face à leur avenir
13h35 Sully
15h05 Grèce, le royaume des rapaces
15h50 La France côté Nord : De la Somme à la frontière belge
16h35 Au coeur de l'Amazonie européenne
17h20 Invitation au voyage
19h45 Arte journal
20h05 28 minutes
20h50 Le dessous des cartes : l'essentiel
21h00 Les espions de Poutine
22h35 Telegram, l'affaire Pavel Dourov
03h05 Pierre Cardin : La griffe de la modernité

TÉLÉVISION

15



21h10

JE SUIS TOUJOURS LÀ



En décembre 1970, Rubens Paiva (Selton Mello), ancien député fédéral, rentre au Brésil après un exil forcé. Établi près de Rio de Janeiro avec sa femme Eunice (Fernanda Torres) et leurs enfants, il mène une existence discrète, tout en soutenant secrètement des exilés politiques opposés au régime en place. Sa résistance pacifique est rapidement mise en péril lorsque l'État découvre ses activités clandestines. En janvier 1971, Rubens est arrêté par un groupe armé, laissant sa famille dans l'angoisse et l'incertitude.

Acteur: *Fernanda Torres (Eunice Paiva), Fernanda Montenegro (Eunice Paiva), Selton Mello (Rubens Paiva).*

3

21h10

TOM ET LOLA



Au cœur d'un musée plongé dans le silence nocturne, un gardien est découvert par sa collègue carbonisée au côté d'une momie, enfermé dans une salle consacrée à l'Égypte antique. Les lourdes grilles automatiques de sécurité n'ont laissé aucune issue. Personne n'a pu entrer ni sortir. Comment le meurtrier s'est-il volatilisé ? La malédiction de Rê aurait-elle encore frappée ? Tom et Lola, en plein dilemme personnel, démarrent l'enquête.

Acteur: *Dounia Coesens (Lola), Pierre-Yves Bon (Tom), Yassine Hitch (Mehdi), Grégoire Paturel (Jordan), Evelyne El Garby Klai (Suzanne).*

Realisateur: *Denis Thybaud*



21h24

HARRY POTTER ET LE PRINCE DE SANG-MÊLÉ



Harry Potter (Daniel Radcliffe), désormais âgé de seize ans, sent que le danger n'a jamais été aussi proche. Lord Voldemort, dont le pouvoir grandit chaque jour, a infiltré les plus hautes sphères du ministère de la Magie, et ses Mangemorts sèment la terreur partout où ils passent. Pourtant, ce n'est pas seulement à l'extérieur des murs de l'école que le mal rôde : Harry est convaincu qu'une menace se cache à l'intérieur même du château, là où personne ne semble le croire.

Acteur: *Daniel Radcliffe (Harry Potter), Rupert Grint (Ron Weasley), Emma Watson.*



ORAN

22 | 15

Lever du soleil
Coucher du soleil
Humidité
Vent

07h47
17h51
40%
27 km/h

Alger
Constantine
Annaba
Ouargla
Mostaganem
Béchar

23-09
17-05
21-10
24-11
22-15
23-09

Ghaza Le Pakistan fustige les attaques répétées d'Israël

Le Pakistan a dénoncé avec la plus grande fermeté les récentes attaques meurtrières menées par l'entité sioniste dans la bande de Ghaza, estimant qu'elles constituent une violation du droit international et de l'accord de cessez-le-feu entré en vigueur le 10 octobre. Dans un communiqué publié dimanche, le ministère pakistanais des Affaires étrangères a affirmé que « les frappes de l'armée sioniste qui ont provoqué la mort en martyrs de plusieurs civils palestiniens, dont des femmes et des enfants, ainsi que de nombreux blessés, représentent une violation flagrante du droit international, des résolutions pertinentes de l'ONU ainsi que du cessez-le-feu ». Selon le Pakistan, ces attaques « compromettent les efforts internationaux visant à instaurer une paix et une stabilité durables dans la région ». Le ministère pakistanais a appelé la communauté internationale « à agir immédiatement pour mettre fin à l'impunité dont bénéficie l'entité sioniste et aux violations du cessez-le-feu, tout en respectant le droit international des droits de l'homme et le droit humanitaire ». Au moins 22 Palestiniens sont tombés en martyrs samedi dans des frappes de l'armée sioniste visant plusieurs secteurs dans la bande de Ghaza, selon les autorités palestiniennes.

Brésil L'ex-président Bolsonaro en détention provisoire

L'ex-président brésilien Jair Bolsonaro, en résidence surveillée depuis plusieurs mois, a été placé samedi en détention provisoire après qu'un juge l'a accusé d'avoir tenté de casser son bracelet électronique en vue d'une évasion. L'ancien chef d'Etat d'extrême droite (2019-2022) a été condamné en septembre à 27 ans de prison pour tentative de coup d'Etat visant à empêcher le retour au pouvoir de son rival de gauche, Luiz Inacio Lula da Silva. Conduit samedi dans les locaux de la Police fédérale à Brasília, M.Bolsonaro, 70 ans, était assigné à résidence et sous surveillance électronique depuis août dans le cadre d'une enquête sur des soupçons de tentative d'obstruction à son procès. Dans sa décision, le juge Alexandre de Moraes, en charge du dossier, explique qu'il s'agit d'une détention provisoire et non de l'exécution de sa peine. Selon le magistrat, l'ancien chef de l'Etat a tenté samedi de « casser » son bracelet électronique dans l'espoir de fuir à la faveur d'une manifestation prévue en fin de journée par ses partisans près de son domicile dans la capitale. Il évoque un « risque élevé de fuite ».

Ukraine

L'Allemagne veut la Russie à la table des négociations

Le chancelier allemand a insisté lundi pour que la Russie rejoigne la table des négociations sur un plan de paix pour l'Ukraine, au lendemain de pourparlers à Genève ayant donné lieu à un "nouvel élan", mais qui nécessitent encore "du travail" selon Kiev et l'UE. Les discussions entre Ukrainiens, Américains et Européens, convoquées dimanche dans l'urgence, se sont tenues sur la base du projet de plan en 28 points de Donald Trump, considéré en premier lieu comme largement favorable à Moscou. L'Ukraine, qui lutte depuis plus de quatre ans contre l'invasion de la Rus-

sie, est de nouveau au coeur d'intenses échanges lundi à Luanda en marge d'un sommet entre l'UE et l'Union africaine. "La Russie doit être présente à la table (des négociations)", a affirmé le chancelier allemand Friedrich Merz, jugeant néanmoins improbable "une percée" diplomatique cette semaine. Le président américain avait initialement donné jusqu'au 27 novembre au président ukrainien Volodymyr Zelensky pour répondre à son plan, comprenant notamment la cession de territoires ukrainiens et s'apparentant à une capitulation de Kiev. Il a ensuite précisé que ce n'était pas sa "der-

nière offre". Salué par le président russe Vladimir Poutine, le texte initial du plan Trump reprenait plusieurs exigences cruciales pour Moscou. Le Kremlin a dit lundi n'avoir aucune information à l'issue des pourparlers dimanche, mais savoir que des "modifications" avaient été apportées. Si M. Zelensky a salué lundi des avancées à Genève, il a estimé qu'il fallait "beaucoup plus" pour parvenir à une "paix réelle" avec la Russie et mettre fin au conflit le plus meurtrier en Europe depuis la Seconde Guerre mondiale. Le secrétaire d'Etat américain Marco Rubio s'exprime à Genève à l'issue de pour-

parlers sur un plan américain de résolution du conflit entre la Russie et l'Ukraine, le 23 novembre 2025. "Dans les étapes que nous avons coordonnées avec la partie américaine, nous avons réussi à inclure des points extrêmement sensibles", a-t-il dit. Il a cité la libération totale des prisonniers ukrainiens selon la formule de "tous-contre-tous" et des civils, ainsi que le retour des "enfants ukrainiens enlevés par la Russie". "Pour parvenir à une paix réelle, il faut plus, beaucoup plus", a-t-il néanmoins jugé. Depuis Luanda, les alliés européens de Kiev ont tenu le même discours.

Face aux défis du changement climatique

Guterres met en relief «la fragilité» de l'Afrique

Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a averti samedi que l'Afrique paiera un "prix mortel" pour le changement climatique, alors même qu'elle en est peu responsable. S'exprimant lors du sommet du G20 à Johannesburg, il a estimé que le monde avait déjà "échoué à contenir le réchauffement sous la barre des 1,5C, rendant un dépassement temporaire inévitable". "Les conséquences du changement climatique en Afrique seront dramatiques : vagues de chaleur, incendies, inondations, ouragans et famines", a-t-il prévenu. Pour éviter un "chaos climatique" supplémentaire, Guterres a insisté sur la justice climatique et la nécessité de combler le déficit d'adaptation, appelant les pays à "tenir leurs promesses, à doubler cette année les financements pour l'adaptation et à les tripler d'ici 2030, avec l'appui des banques multilatérales de développement". Il a également demandé de protéger les objectifs financiers de la COP29, de capitali-



ser le fonds pour pertes et dommages, de mettre en place un système mondial d'alerte précoce d'ici 2027, de renforcer les systèmes alimentaires résilients et d'accélérer la transition des énergies fossiles vers les renouvelables. Soulignant que 90% de la nouvelle capacité électrique mondiale provenait déjà des renou-

velables, Guterres a rappelé que leur généralisation nécessitait investissements, transfert de technologies et soutien aux travailleurs et communautés affectés par la transition. "Cela demande des financements massifs, un allègement de la dette et une réforme du système financier mondial", a-t-il insisté.

Nouvelle agression sioniste contre le Liban

05 martyrs et 28 blessés

Au moins 5 personnes sont tombées en martyrs et 28 autres ont été blessées dimanche dans une frappe de l'entité sioniste sur la banlieue sud de Beyrouth, a annoncé le ministère libanais de la Santé. Selon des médias, l'armée sioniste a frappé un immeuble de neuf étages dans une zone densément peuplée. Suite à cette nouvelle agression, le président libanais Joseph Aoun a appelé la communauté internationale à « intervenir avec force » pour arrêter les agressions sionistes. Dans un communiqué, le chef de l'Etat libanais a demandé à la communauté internationale « d'assumer ses responsabilités et d'intervenir sérieusement et avec force pour mettre fin aux attaques contre le Liban ». Malgré un accord de cessez-le-feu conclu en novembre 2024, l'entité sioniste poursuit son agression contre le Liban. Jeudi, la Force intérimaire des Nations unies au Liban (Finul) a annoncé avoir enregistré plus de 10.000 violations aériennes et terrestres sionistes sur le territoire libanais depuis



l'entrée en vigueur du cessez-le-feu. La Finul a notamment fait savoir que, depuis l'entrée en vigueur de cet accord, elle a enregistré « plus de 7.500 violations aériennes et environ 2.500 violations terrestres au nord de la Ligne bleue (à l'intérieur du territoire libanais) ». La force onusienne a déclaré que « toutes ces violations sont

signalées au Conseil de sécurité de l'ONU ». L'entité sioniste continue de violer l'accord de cessez-le-feu en maintenant sa présence dans cinq collines libanaises du sud qu'elle a occupées lors de sa dernière agression, en plus d'autres zones libanaises qu'elle occupe depuis des décennies.